



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

EXERCICE 2024

Mars 2025 / Version finale





LE MOT DE LA DIRECTION

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans un secteur de l'intralogistique en perpétuel mouvement et face à une conjoncture économique de plus en plus imprévisible, **les entreprises doivent faire preuve d'adaptation et de responsabilité.**

Plus que jamais, **les Supply Chain** se redessinent au niveau mondial, **confrontées à des défis environnementaux, sociétaux et économiques** qui questionnent nos pratiques et nos engagements.

Chez SAVOYE, cette réalité nous pousse à **poursuivre nos actions en matière de RSE.** La publication de notre déclaration de performance extra-financière est l'occasion de mesurer concrètement nos avancées : optimisation énergétique de nos sites, conception de solutions plus sobres, amélioration des conditions de travail pour nos collaborateurs et les utilisateurs de nos solutions, sécurité des données, etc. Autant de sujets clés sur lesquels nous avons à cœur de progresser chaque année.

Nous restons également fidèles à notre ancrage territorial et à notre engagement local, auprès de notre écosystème.

Nous vous invitons à découvrir nos actions et notre vision au fil de ce rapport.

Bonne lecture !

La direction SAVOYE

SOMMAIRE

1

PRÉSENTATION DE SAVOYE

p.04

Notre mission et notre vision

p.05

Notre savoir-faire

p.06

Nos activités & nos solutions

p.08

Nos implantations

p.10

2

MÉTHODOLOGIE & ANALYSE DES RISQUES RSE

p.11

Cartographie de nos risques

p.12

Impacts de SAVOYE en termes de RSE

p.13

3

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

p.15

Impacts et enjeux pour l'environnement

p.16

Contribution à la lutte contre le changement climatique

p.22

Limitation de l'occupation des sols

p.31

Déchets et utilisation des ressources

p.32

4

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE

p.35

Impacts et enjeux de nos activités

p.36

Marque employeur et politique RH

p.39

Conditions de travail

p.40

Égalité & opportunités pour tous

p.44

Droit & dialogue social

p.48

Santé et sécurité de nos clients & utilisateurs

p.50

5

GOVERNANCE & ÉTHIQUE

p.58

Culture d'entreprise

p.60

Pratique loyale des affaires

p.62

Pratiques d'achats responsables

p.64

6

RAPPORT DE L'ORGANISME INDÉPENDANT

p.66



01

PRÉSENTATION DE SAVOYE

NOTRE MISSION ET NOTRE VISION

NOTRE SAVOIR-FAIRE

NOS IMPLANTATIONS

NOS ACTIVITÉS & SOLUTIONS

[RETOUR SOMMAIRE](#)

MISSION & VISION

DE SAVOYE

REACH WHAT MATTERS

NOTRE MISSION

Chez SAVOYE, nous concevons des solutions **sur-mesure pour la Supply Chain**, adaptées aux enjeux et aux besoins de nos clients.

Nos solutions combinent des logiciels et technologies propriétaires avec une sélection de systèmes tiers.

Fortes de leur expertise et savoir-faire, nos équipes aident nos clients à atteindre ce qui compte : proposer une offre globale et sur-mesure qui résolve leurs enjeux de logistique.

NOTRE AMBITION

Ce qui guide notre stratégie et oriente nos actions au quotidien :

- ◆ Être reconnu comme concepteur et intégrateur clé à l'échelle mondiale.
- ◆ Fournir des solutions de bout-en-bout, adaptées aux besoins de nos clients, à travers un portefeuille étendu de produits.
- ◆ Attirer, développer et fidéliser nos équipes grâce à une image de marque cohérente.

NOS CHIFFRES CLÉS

737

Collaborateurs
dans la région
EMEA

143

Millions €
CA en 2024

13

Bureaux en
région EMEA

+35 ans

D'expertise, au
service de nos
clients

29

Partenaires
intégrateurs

+1000

Installations
dans 40 pays

NOTRE SAVOIR-FAIRE

EXPERTISE DANS LES SOLUTIONS LOGISTIQUES

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE AU SERVICE DE NOS CLIENTS

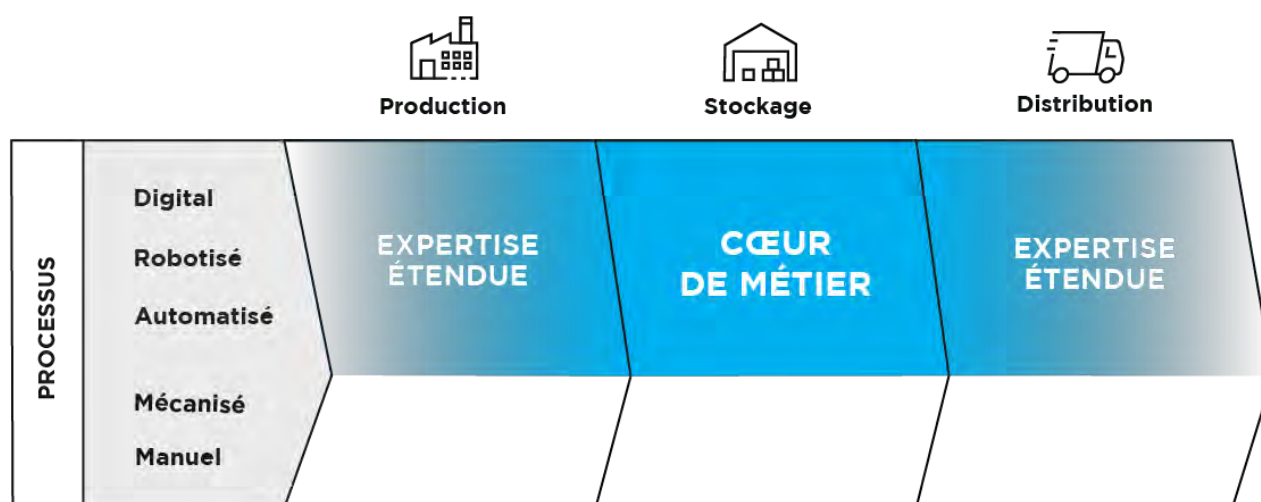
Chez SAVOYE, nous voulons accompagner nos clients sur le long terme, à travers **un partenariat de confiance avec eux**, pour les aider à **faire face à leurs challenges au quotidien et gérer leur intralogistique**.

Ainsi, nous proposons à nos clients une solution globale et sur-mesure depuis la conception, la mise en œuvre, jusqu'au support et à la maintenance.

Pour ce faire, SAVOYE propose **une gamme complète de solutions** pour répondre à tous les besoins de nos clients, en combinant nos produits propriétaires avec des sélections rigoureuses de systèmes tiers.

L'INTRALOGISTIQUE COMME CŒUR DE MÉTIER

Au sein de la Supply Chain, SAVOYE propose des solutions destinées à **automatiser, robotiser et digitaliser les opérations de stockage et de distribution dans le secteur de l'intralogistique**, plus particulièrement pour la préparation de commandes.



De par son expérience, SAVOYE étend également son activité :

- ◆ Sur les opérations de production, que ce soit au sein du processus de fabrication ou en bout de chaîne de production
- ◆ A la gestion des ordres de transports et des commandes en magasin

UNE HISTOIRE QUI REMONTE AUX ANNÉES 60

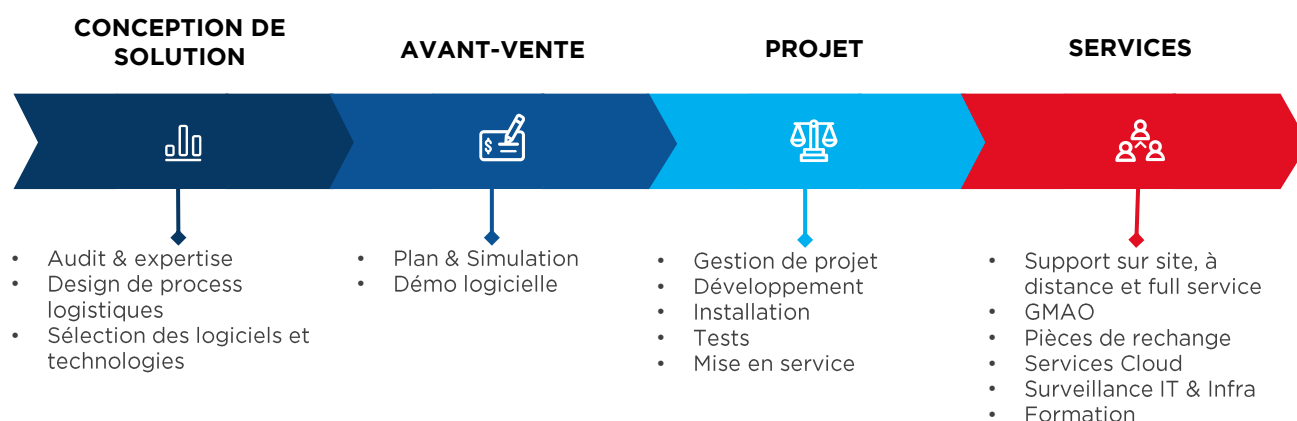
SAVOYE continue d'innover pour rendre les entrepôts plus intelligents, efficaces, pilotés par les données et orientés clients

NOS ACTIVITÉS & NOS SOLUTIONS

NOTRE MÉTIER

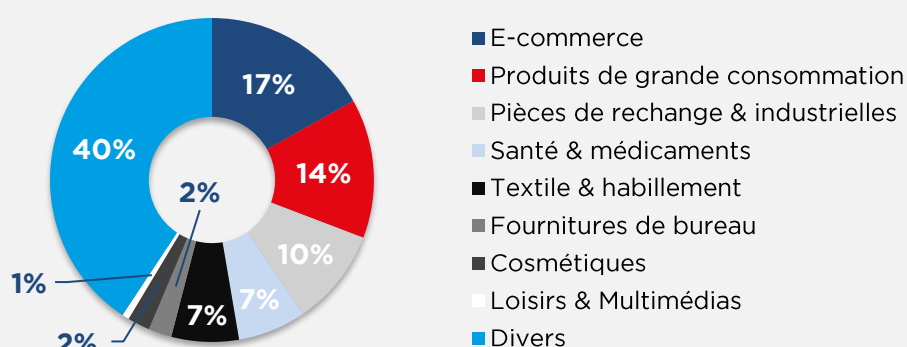
En tant que partenaire de confiance, nous accompagnons nos clients tout au long de la vie de leur entrepôt, en anticipant aussi leurs défis de demain :

- ◆ En amont de leur projet, pour les aider à analyser leurs besoins, leurs flux et ainsi concevoir l'installation adaptée à leurs besoins actuels et futures,
- ◆ Puis sur projet, en installant leur solution et en assurant la phase de tests et de mise en service,
- ◆ Et enfin en assurant la maintenance de leur installation, le support à leurs équipes dans le temps et en répondant à leurs besoins éventuels d'évolution.



Nous travaillons avec des clients de secteurs et de profils variés, depuis l'industriel de l'agro-alimentaire, au commerçant de détail, en passant par le distributeur de pièces de rechange et le prestataire logistique.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ, EN 2023 EN FRANCE



NOS ACTIVITÉS & NOS SOLUTIONS

NOS SOLUTIONS

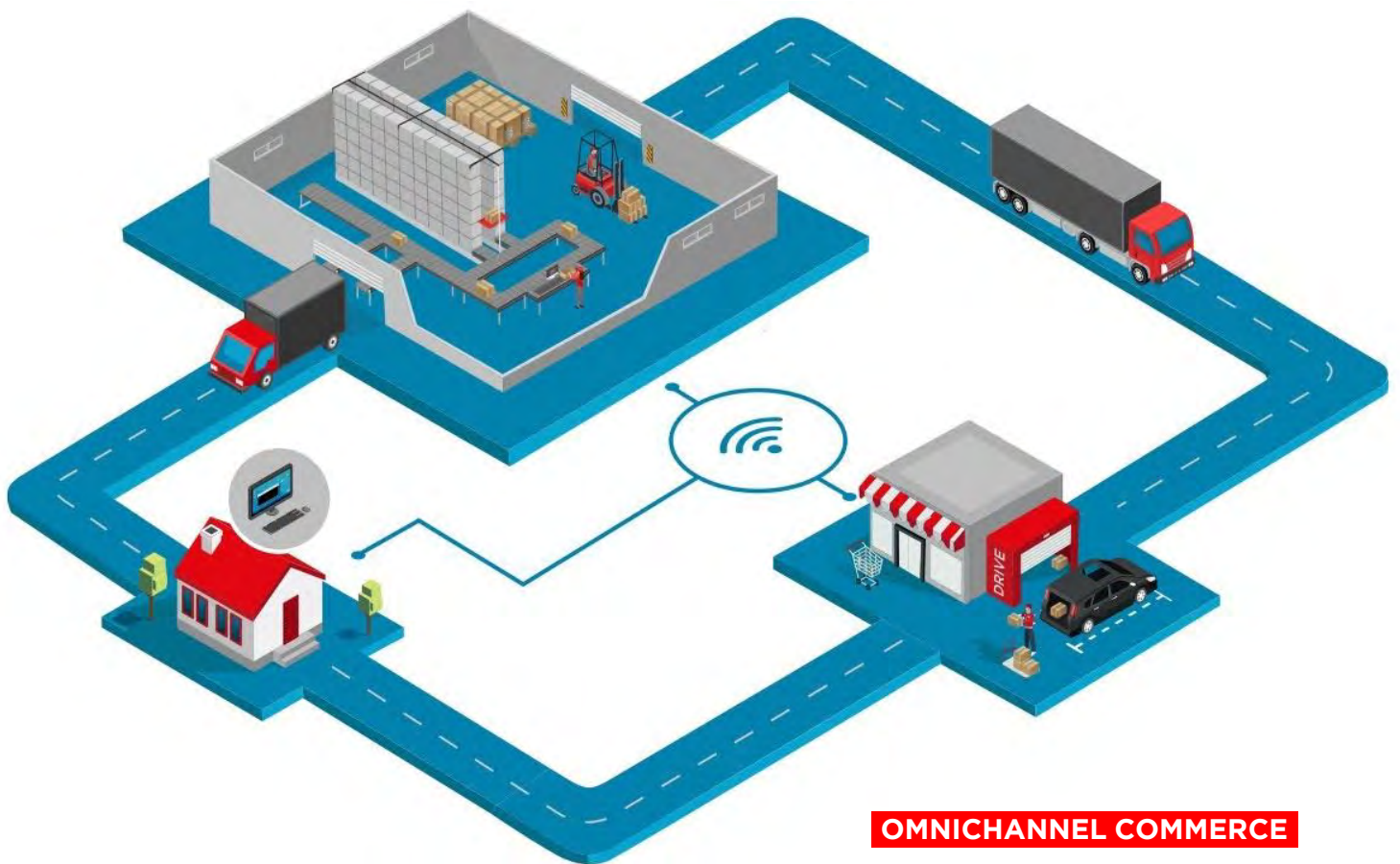
Nous imaginons et concevons les entrepôts de demain en combinant habilement nos solutions propriétaires avec des sélections rigoureuses de systèmes tiers :

AUTOMATISATION & ROBOTIQUE

- ◆ *Warehouse Execution*
- ◆ *Item Picking*
- ◆ *Automated packing*
- ◆ *Case Palletizing*
- ◆ *Pallets Handling*

SUPPLY CHAIN EXECUTION

- ◆ *Warehouse management*
- ◆ *Transportation management*
- ◆ *Labour management*

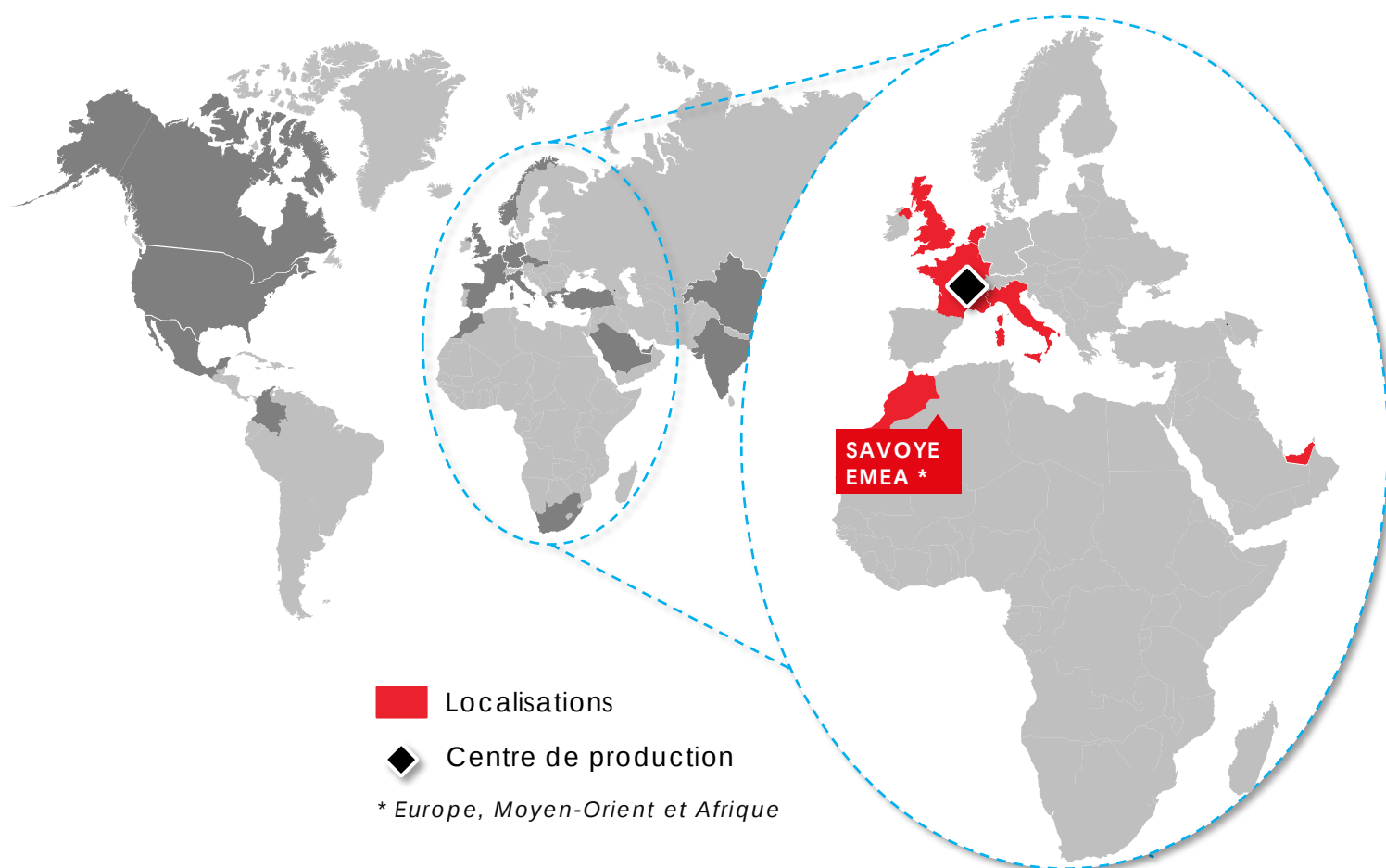


OMNICHANNEL COMMERCE

- ◆ *Order Management*
- ◆ *Store Management*
- ◆ *Micro-Fulfilment Centers*

NOS IMPLANTATIONS

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT



NOTRE PRÉSENCE MONDIALE

La société SAVOYE SASU s'organise autour de 13 implantations dans les régions Europe, Middle East & Africa (EMEA) et en Asie :

- ◆ **Le siège social à Dijon** (France)
- ◆ **Un site de production** : Ladoix-Serrigny (France)
- ◆ **11 implantations administratives et/ou commerciales** :
 - ◆ En France : Saint-Etienne, Lyon, Villeneuve d'Ascq et Paris
 - ◆ En Europe : Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Émirats Arabes Unis (Dubai) et Maroc
 - ◆ En Chine

En 2024, la filiale SAVOYE North America a été cédée à un nouvel actionnaire et la filiale de Singapour a été fermée. Au 31 décembre 2024, ces deux filiales ne font donc plus parties de la société SAVOYE SASU, bien que la filiale SAVOYE North America soit toujours active, conserve la marque SAVOYE et que des liens perdurent entre les équipes, sur le plan commercial et technologique.

Les données relatives à l'activité de ces deux filiales ne sont donc pas incluses dans le présent rapport de Déclaration de Performance Extra-Financière.



02

MÉTHODOLOGIE & ANALYSE DES RISQUES

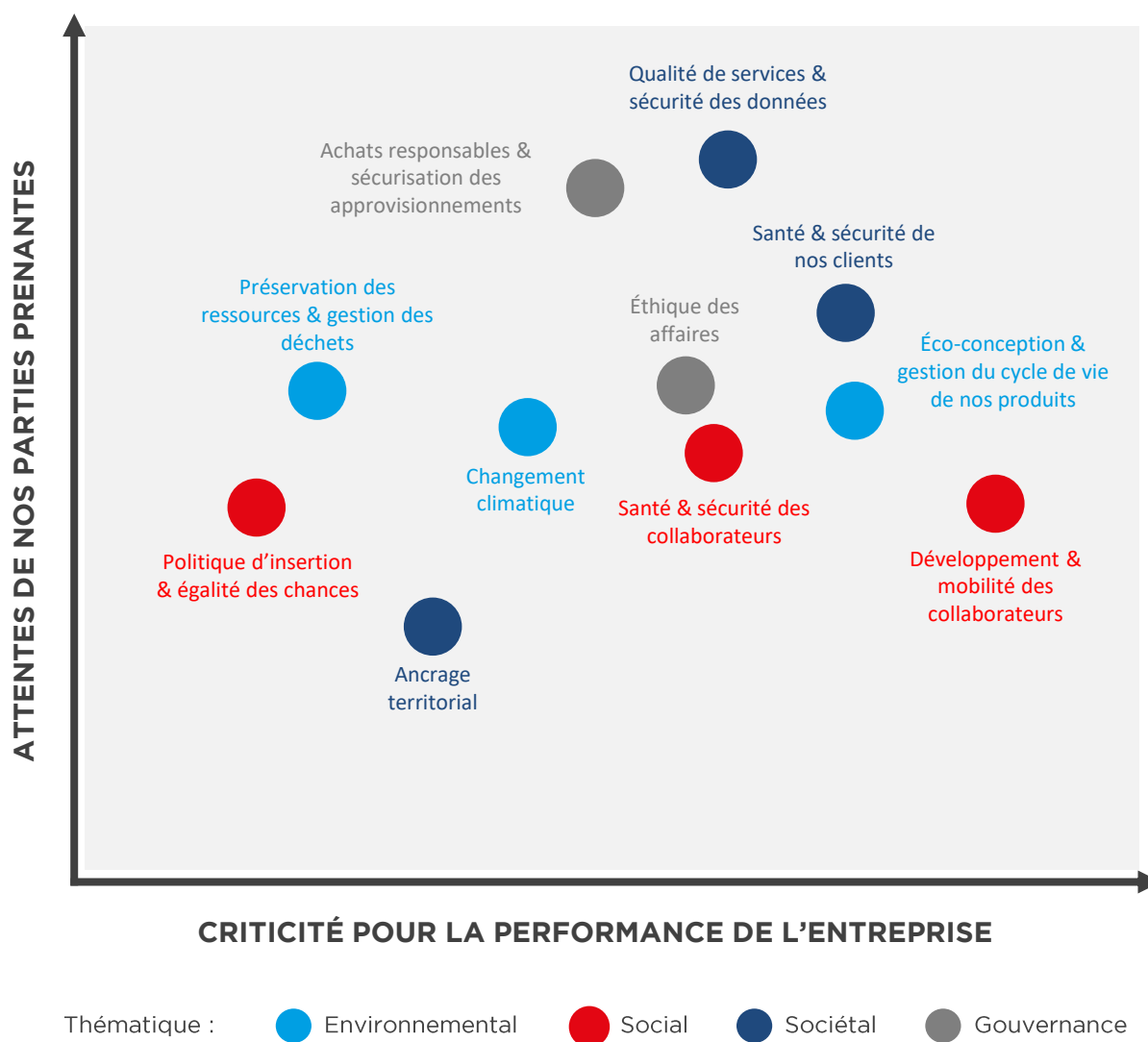
CARTOGRAPHIE DE NOS RISQUES RSE
IMPACTS DE SAVOYE EN TERMES DE RSE

[RETOUR SOMMAIRE](#)

CARTOGRAPHIE DE NOS RISQUES RSE

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

CARTOGRAPHIE DE NOS RISQUES & OPPORTUNITÉS



Le Comité de Direction sélectionne et valide les risques RSE principaux, en cohérence avec la stratégie RSE du groupe.

- ◆ Le groupe SAVOYE appuie sa méthodologie d'identification des risques RSE sur une approche terrain.
- ◆ Pour cela, le groupe est notamment doté d'un service Hygiène, Sécurité et Environnement.

IMPACTS DE SAVOYE

EN TERMES DE RSE

INDICATEURS CLÉS DE NOS ACTIVITÉS EN 2024

	Thématiques	Nos impacts	Indicateurs en 2024
ENVIRONNEMENTAL	Changement climatique	Émissions de GES liées aux activités sur et entre nos sites (déplacements) et sur les sites de nos clients	1 268 T de eCO2 émises sur nos scopes 1 & 2 en EMEA ⁽¹⁾ (dont 95% en France) 64% des émissions liées à la consommation de carburant (déplacements pros) ⁽¹⁾
	Préservation des ressources & gestion des déchets	Émissions de déchets sur nos sites et chez nos clients	101,2 T de déchets générés sur nos sites de production ⁽²⁾
SOCIAL	Santé & sécurité de nos collaborateurs	Santé & sécurité de nos collaborateurs Amélioration des conditions de travail, sur nos sites	Taux de fréquence des accidents de 3.09 et taux de gravité de 0,25 ⁽²⁾
	Politique d'insertion & Égalité des chances	Égalité hommes-femmes Égalité des chances et création d'emplois Insertion et handicap	20% de femmes salariées ⁽²⁾ 11,1% de turnover annuel ⁽¹⁾ 60 nouveaux collaborateurs entrés dans les effectifs EMEA⁽¹⁾, dont 18% hors France
	Développement et mobilité des collaborateurs	Développement des compétences	29% de salariés ayant suivi une formation d'une durée moyenne de 3,2 jours ⁽²⁾
SOCIÉTAL	Qualité de services & Sécurité des données	Fiabilité des équipements et des installations Protection des données	Temps moyen de prise en charge des incidents déclarés par nos clients : 15min ⁽²⁾
GOVERNANCE	Achats responsables	Relations avec nos fournisseurs Conformité aux obligations légales	55% de nos fournisseurs suivis via la plateforme PROVIGIS, représentant 90% des achats en valeur ^(1, 3)

Commentaire : compte-tenu de la nature des activités SAVOYE, nous considérons que les thèmes suivants ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion :

- ◆ le gaspillage alimentaire,
- ◆ la lutte contre la précarité alimentaire,
- ◆ le respect du bien-être animal,
- ◆ l'alimentation responsable, équitable et durable,
- ◆ la promotion du lien Nation-armée et le soutien de l'engagement dans les réserves

Notes : (1) Périmètre EMEA ; (2) Périmètre France ; (3) fournisseurs dont le CA réalisé avec SAVOYE > 5000€ par an

IMPACTS DE SAVOYE

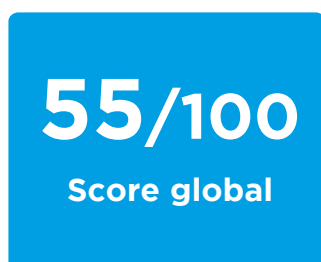
ACTIONS GLOBALES MENÉES EN 2024

ÉVALUATION ECOVADIS

L'évaluation ECOVADIS porte sur les thèmes suivants : **Environnement, Social & Droits humains, Ethique, et Achats responsables.**

Reflet de notre politique RSE, l'évaluation ECOVADIS 2024 nous a attribué un **score global de 55/100**, soit une amélioration de 4 points par rapport à l'évaluation menée en 2023.

Ce score nous positionne dans le 54ème percentile, ce qui signifie que nous avons un **score légèrement plus élevé que la moitié des entreprises** évaluées par ECOVADIS, et donc des pratiques plus vertueuses.



A noter que notre score s'est amélioré sur trois des quatre dimensions évaluées par ECOVADIS en 2024, à savoir : environnement, social & droit humain, et éthique. Et sur chacune de ces trois dimensions, SAVOYE performe mieux que la moyenne des entreprises.





03

RESPONSABILITÉ

ENVIRONNEMENTALE

**CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

LIMITATION DE L'OCCUPATION DES SOLS

DÉCHETS ET UTILISATION DES RESSOURCES

NOS ACTIVITÉS & SOLUTIONS

[RETOUR SOMMAIRE](#)



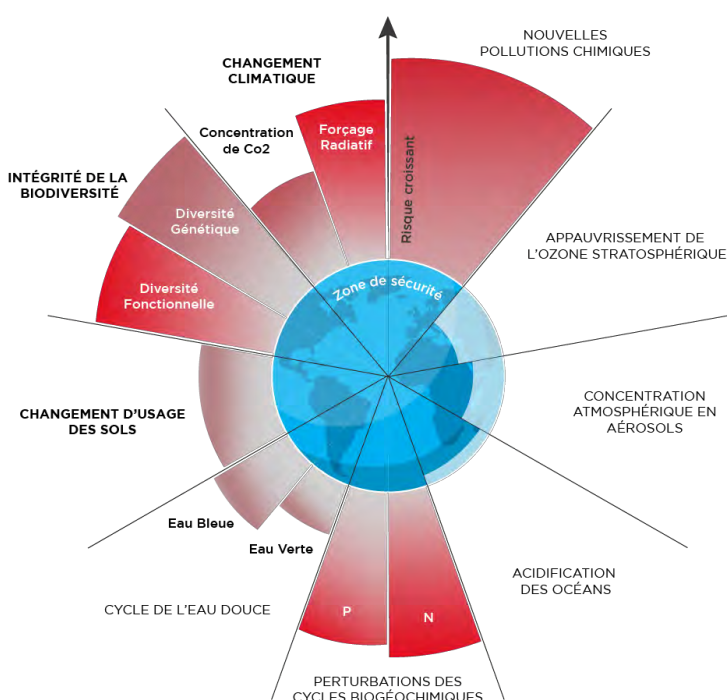
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

IMPACTS & ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS

LES ACTIVITÉS DE SAVOYE FACE AUX LIMITES PLANÉTAIRES

Une équipe internationale de chercheurs réunis autour du Stockholm Resilience Centre a identifié **9 limites planétaires**, phénomènes complexes et interconnectés, qui visent à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité ».

- ◆ Le franchissement des frontières augmente le risque de **générer des changements environnementaux brusques ou irréversibles** à grande échelle. Ensemble, les frontières constituent un seuil critique d'augmentation des risques pour les personnes et les écosystèmes dont SAVOYE fait partie.
- ◆ La dernière révision de cette étude, en septembre 2023, a conclu que **6 des 9 limites planétaires ont déjà été dépassées**.



Les activités SAVOYE ont des impacts directs et indirects sur ces limites planétaires, en particulier sur :

- ◆ Le changement climatique,
- ◆ Le changement d'usage des sols,
- ◆ L'intégrité de la biodiversité

Sources : [Stockholm Resilience Center](#); infographie : [Bonpote](#)

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

IMPACTS & ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS



CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ◆ Émissions directes de GES de nos sites SAVOYE, du transport amont (achats) et aval (produits fabriqués) vers les sites de nos clients, et déplacement de nos collaborateurs
- ◆ Émissions indirectes de GES liées à l'utilisation de nos installations automatisées, consommation des data centers



INTÉGRITÉ DE LA BIODIVERSITÉ

- ◆ Émissions de déchets sur nos sites
- ◆ Contribution à l'utilisation de cartons et d'emballages à usage unique



CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS

- ◆ Construction de notre nouveau site de production de Longvic
- ◆ Participation à la construction d'entrepôts neufs

PRINCIPAUX ENJEUX POUR SAVOYE

- ◆ Poursuivre les efforts de **réduction de la consommation énergétique** des activités SAVOYE sur chacun de nos sites d'activité :
 - ◆ Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux ;
 - ◆ Améliorer l'empreinte environnementale de nos sites d'activité ;
 - ◆ Faire évoluer nos façons de travailler et de réaliser nos projets, depuis la localisation de nos activités de production jusqu'aux opérations de maintenance de nos installations.
- ◆ Contribuer à **réduire l'empreinte foncière** des opérations logistiques de nos clients par un stockage compact et des processus optimisés
- ◆ Développer notre gamme de solutions et notre portefeuille de produits propres, technologiques et logiciels, et **orienter nos investissements de R&D** :
 - ◆ Pour optimiser la consommation énergétique de nos systèmes, tout en répondant aux besoins logistiques de nos clients ;
 - ◆ Pour proposer des solutions pour réduire l'utilisation de plastique, de carton et des emballages à usage unique.

RESPONSABILITÉ

ENVIRONNEMENTALE

NOS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

SAVOYE s'engage en faveur d'un monde durable et oriente ses choix économiques et investissements en ce sens.

Au-delà du simple respect des lois relatives à l'environnement, nous nous engageons dans une démarche de progrès permanent en matière environnementale.

Nous intégrons ainsi la dimension énergétique dans la gestion de nos sites et de nos activités ainsi que dans la conception des solutions que nous proposons à nos clients, en recherchant en permanence à en diminuer l'impact environnemental.

En tant qu'acteur de référence sur les différents marchés où nous sommes présents, nous devons guider nos clients et les accompagner dans cette **recherche de minimisation des impacts environnementaux**, en recherchant à **conjuguer performance économique et performance sociétale**.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOTRE POLITIQUE D'INNOVATION

Pour que SAVOYE reste à l'avant-garde de l'innovation, nous investissons continuellement dans les talents, les technologies et les partenariats nécessaires pour élargir notre gamme de solutions et services.

Nos efforts en termes d'innovation s'articulent autour d'axes prioritaires qui orientent notre R&D de long-terme, au service de la stratégie de SAVOYE.

Sur chacun de ces axes prioritaires, des projets emblématiques sont menés, projets qui ont été choisis par les organismes de financement publics (BPI et ANR), en tenant compte de leurs **bénéfices attendus en termes de RSE** (aussi bien sociaux qu'environnementaux). Un suivi des impacts est ensuite réalisé tout au long des projets, par exemple à travers la réalisation d'une analyse poussée du bénéfice environnemental, de bilans carbone, d'analyses d'usages des nouvelles solutions, etc.

La prise en compte des enjeux et impacts environnementaux fait donc partie intégrante des critères qui orientent nos efforts en termes d'innovation.

RESPONSABILITÉ

ENVIRONNEMENTALE

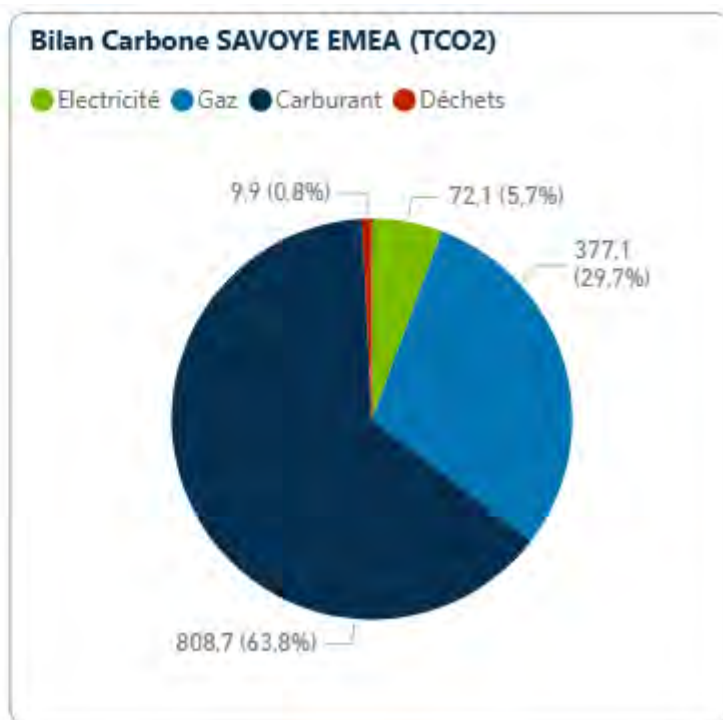
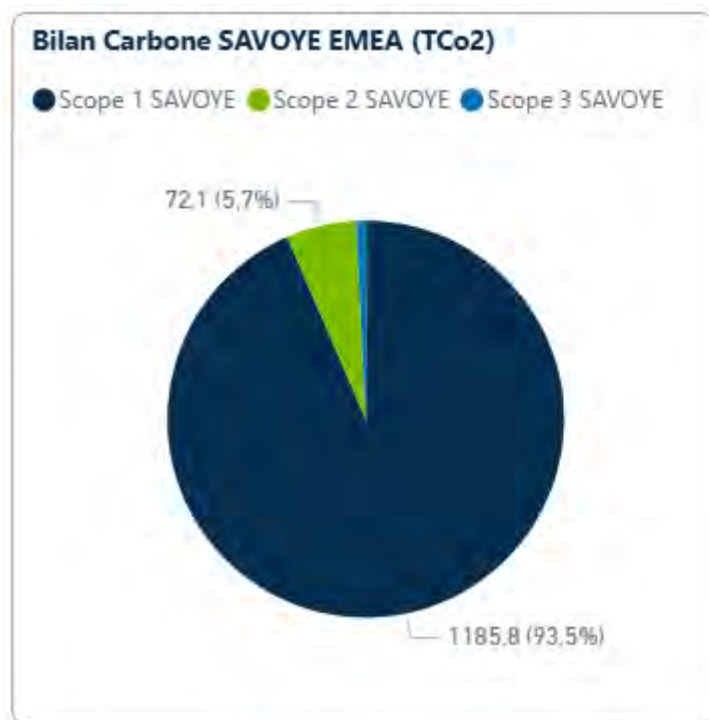
BILAN GES DE NOS ACTIVITÉS

Depuis 2019, nous réalisons le Bilan GES (Emissions de Gaz à Effet de Serre) de nos sites d'activité situés dans la région EMEA.

Le suivi des scopes 1 & 2 de notre bilan GES nous permet de suivre l'évolution de notre impact sur l'environnement au fil des années (*).

Dans un souci d'amélioration continue de notre performance environnementale, nous avons fait évoluer, en 2023, le périmètre de ce bilan en intégrant nos filiales situées hors France. Ainsi, certains postes d'émissions ont été pris en compte pour nos zones Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Maroc et Emirats Arabes Unis. La méthodologie retenue est présentée plus en détail dans ce document.

La prochaine étape est de finir d'intégrer les différentes zones, d'affiner les données et le calcul des postes d'émission sur le scope 2, et d'élargir notre bilan sur le scope 3 (*).



(*) Note : le bilan SAVOYE des émissions de gaz à effet de serre se limite aux scopes 1 et 2. Seules les émissions liées à la gestion de nos déchets sont prises en compte dans le scope 3. Les données publiées sur le scope 3 sont donc partielles.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

BILAN GES DE NOS ACTIVITÉS

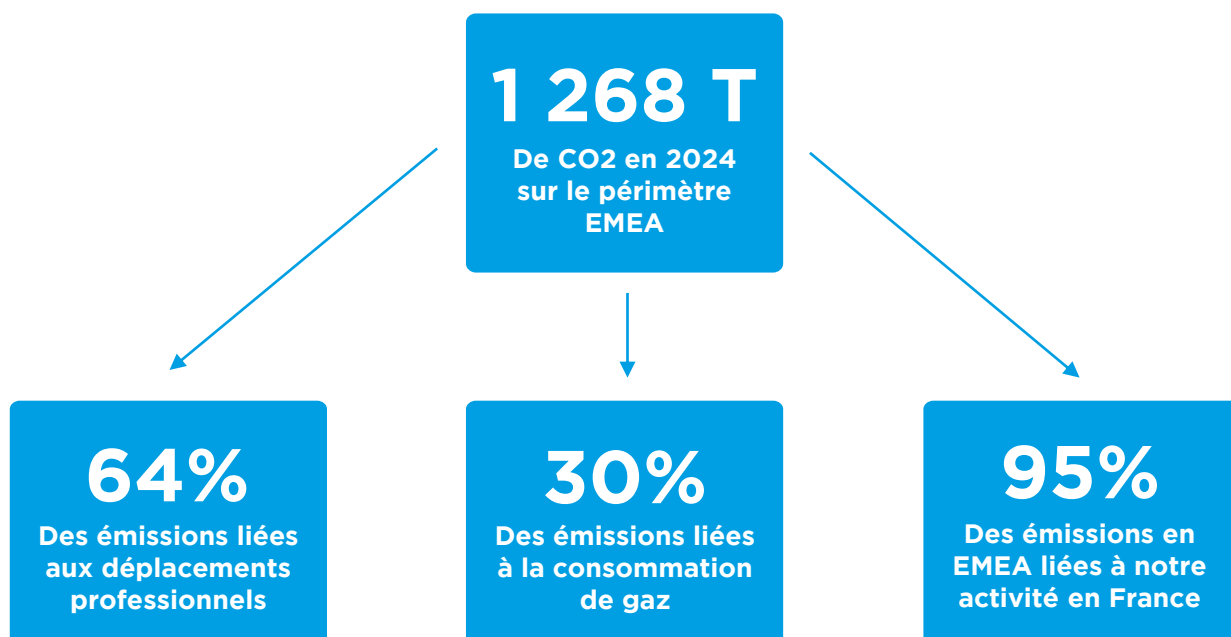
BILAN 2024

Le bilan GES sur l'année 2024 sur le périmètre EMEA est de **1 268 T de CO₂**, ce qui représente une baisse de 6% par rapport à l'année 2023 à périmètre équivalent (1 350 T eCO₂).

- ◆ Les **déplacements professionnels** sont les principaux postes d'émission. Ceux-ci atteignent **809 T équivalents CO₂ en 2024**, soit 64% de nos émissions. C'est le poste dont les émissions ont le plus diminuées en valeur absolue par rapport à 2023 : - 68 T.
- ◆ Le deuxième poste d'émission est lié à notre **consommation de gaz** : **377 T** équivalents CO₂ émis en 2024, soit 30% des émissions ; ces émissions ont légèrement progressé par rapport à 2023 (+3%).

La France représente la très large majorité de l'impact carbone des activités SAVOYE EMEA. De fait, elle participe à hauteur de **95% aux émissions de CO₂ de l'entreprise (1 209 T)** :

- ◆ Comme pour l'ensemble de la région EMEA, 65% sont liées à la consommation de carburant liée aux déplacements professionnels.
- ◆ Les émissions restantes sont liées à la consommation de gaz (31%), d'électricité (4%), à la production et traitement de nos déchets (1%).



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

BILAN GES DE NOS ACTIVITÉS

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Les données exploitées pour le **Bilan GES 2024** proviennent des zones suivantes : France, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Maroc et Emirats Arabes Unis. Il est à noter que 95% de nos effectifs sont en France et que les activités qui s'y déroulent représentent 95% des émissions de CO2.

Les éléments méthodologiques et considérations de périmètre sont représentés dans le tableau ci-dessous.

- ◆ Les facteurs d'émissions retenus pour les calculs sont ceux de la Base Carbone (v23.4) publiée sur le site de l'ADEME.
- ◆ Les entités intégrées dans le Bilan GES 2024 sont mises en évidence (*). Ces zones ne présentent que des activités tertiaires et, à ce titre, ne génèrent pas de déchets industriels. Leurs impacts sont principalement liés à la consommation énergétique des locaux et aux déplacements professionnels réalisés par les collaborateurs.
- ◆ En 2024, le périmètre de reporting est resté sensiblement identique par rapport à 2023, à l'exception des émissions liés aux déplacements professionnels en Italie (**), qui n'ont pu être reportés cette année pour des raisons de disponibilité des données. Ces émissions représentaient 3% du total des émissions de CO2 déclarées pour l'année 2023.
- ◆ En 2024, comme en 2023, la consommation énergétique de notre site aux Pays-Bas n'a pu être consolidée du fait de l'indisponibilité des données.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Postes d'émissions du format BC de l'ADEME	DONNÉES SOURCES D'ACTIVITÉ						
	Energies	Déchets	Déplacements	Intrants	Hors énergies	Futurs emballages	Fin de vie
France	Données sources disponibles & comptabilisées	Données sources disponibles & comptabilisées	Données des déplacements professionnels disponibles et comptabilisées.	Données non consolidées à date, prévu pour les futurs exercices.	Nos activités industrielles étant majoritairement du montage et de l'assemblage, les sources d'émissions dans l'activité « Hors énergies » devraient être limitées. Ces données ne sont pas consolidées à date, prévu pour les futurs exercices.	Données non consolidées à date, prévu pour les futurs exercices.	Données non consolidées à date, prévu pour les futurs exercices.
Royaume-Uni *		Données sources d'activités non consolidées à date.	Déplacements domicile-travail non consolidés pour le moment. Prévu pour les futurs exercices.				
Maroc *		Il ne s'agit cependant que d'activités tertiaires et non de déchets industriels.	Données non consolidées cette année **.				
Emirats Arabes Unis *							
Italie *							
Pays-Bas *		Données non consolidées à date, prévu pour les futurs exercices.	Prévu pour les futurs exercices.				
Chine	Données sources d'activités non consolidés à date.						

LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LOCALISER NOTRE PRODUCTION

UN PROCESS DE PRODUCTION PEU POLLUANT

Le processus de production de SAVOYE :

- ◆ Ne nécessite pas de consommation d'eau,
- ◆ N'engendre pas de rejet de polluant,
- ◆ N'engendre pas de nuisance sonore.

UNE PRODUCTION AU PLUS PRÈS DE NOS CLIENTS

Suite à son rachat par le groupe NOBLELIFT en 2018, SAVOYE a accéléré le développement de ses activités dans la région EMEA. Dès 2019, des actions ont été menées avec un objectif : **limiter le transport de matériel** entre les continents au strict nécessaire et **produire au plus près du besoin**.

Depuis novembre 2020, la société SAVOYE North America (qui ne fait plus partie de la société SAVOYE SASU au 31 décembre 2024) s'est dotée de sa propre usine de fabrication à Aurora pour répondre à la demande des clients nord-américains et éviter les expéditions transatlantiques.

UN NOUVEAU SITE DE PRODUCTION OPTIMISÉ

Depuis 2019, la construction de notre future usine bourguignonne est à l'œuvre sur le site de Longvic.

Outre l'optimisation du process de production, plusieurs actions ont été étudiées et initiées pour limiter l'impact environnemental de nos activités industrielles :

- ◆ Installation d'une centrale photovoltaïque sur les toits pour être autonomes à hauteur d'environ 50% de nos besoins en énergie (estimatif EDF),
- ◆ Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- ◆ Mise en place de pompes à chaleur,
- ◆ Installation d'une citerne pour récupérer les eaux de pluie, permettant de couvrir 85% à 90% de nos besoins en eau pour les sanitaires,
- ◆ Espace dédié au tri et recyclage des palettes, favorisant l'économie circulaire (réutilisation des palettes).



LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

VERS DES PLATEFORMES LOGISTIQUES MOINS ÉNERGIVORES

Les plateformes logistiques sont de grands espaces, pour la plupart assez âgés, et qui sont coûteux à éclairer, chauffer, refroidir, ventiler. Face à la flambée des prix de l'énergie et aux contraintes réglementaires, les exploitants de ces plateformes cherchent à **raisonner la consommation énergétique** et rendre l'impact carbone de l'exploitation de ces plateformes plus neutre.

De nombreuses solutions existent d'ores et déjà, telles que :

- ◆ La réduction de la consommation énergétique par la mise en place d'éclairage par LED, la pose de toitures blanches (réduction du recours à la clim), l'isolation thermique de la structure du bâtiment,
- ◆ La production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien ou géothermie),
- ◆ La réduction des impacts sur l'environnement : réutilisation des friches, sols drainants, dispositifs pour protéger la faune...

Ces solutions peuvent être complétées par une véritable réflexion sur la structure et la conception de la plateforme logistique.

De fait, l'automatisation et la digitalisation des processus de stockage et de préparation de commandes présentent de nombreux atouts :

- ◆ **Procéder, dans un espace réduit, à des opérations logistiques à très haute cadence**, là où les entrepôts dits "manuels" sont généralement construits autour d'allées aux largeurs et hauteurs adaptées au passage de piétons et de véhicules de manutention.
- ◆ **Augmenter la compacité** de l'entrepôt pour réduire la surface, et donc contribuer à limiter les dépenses énergétiques et à lutter contre l'artificialisation des sols.
- ◆ **Apporter de l'intelligence de pilotage** dans les processus manuels et automatisés, permettant d'optimiser l'utilisation des ressources de l'entrepôt en fonction de son niveau d'activité, en temps réel.

Les solutions conçues et intégrées par SAVOYE contribuent ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

RÉDUCTION DES BESOINS DE TRANSPORT GRÂCE AU TMS

Les fonctions TMS (Transportation Management) d'ODATiO permettent beaucoup d'optimisation en matière de transport.

- ◆ La fonction de **groupage en affrètement** contribue à une démarche plus responsable en regroupant (en manuel ou en automatique) les unités d'expédition qu'elles soient de type palettes, ou hors gabarit avec emboîtement possible en permettant ainsi un remplissage optimisé des camions (mètre plancher linéaire ou en volumique) et en orientant par ailleurs un choix adapté des véhicules.
- ◆ Les fonctions **d'optimisation de tournée** sont une source indéniable de limitation des kilomètres parcourus et de suppression des parcours à vide. Cela permet une baisse des coûts de transport, des émissions de GES et aussi une optimisation des délais de transport.
- ◆ Enfin le TMS assure le **suivi des émissions de CO2e**. En permettant de comparer celles déclarées par le transporteur (obligation légale depuis 2015) et celles issues d'un calcul recommandé par l'ADEME, il est possible d'en suivre l'évolution. Il devient ainsi possible de favoriser plutôt les transporteurs les plus responsables. SAVOYE s'est associée à la société Sightness pour élargir ses capacités fonctionnelles.

En complément, la fonction WMS (Warehouse Management) de **pre-cubing** permet de limiter le nombre d'emballages et de contribuer à remplir les camions de façon plus rationnelle. Cette fonction peut par ailleurs être couplée au système Jivaro d'emballage automatisé, avec réduction du vide.



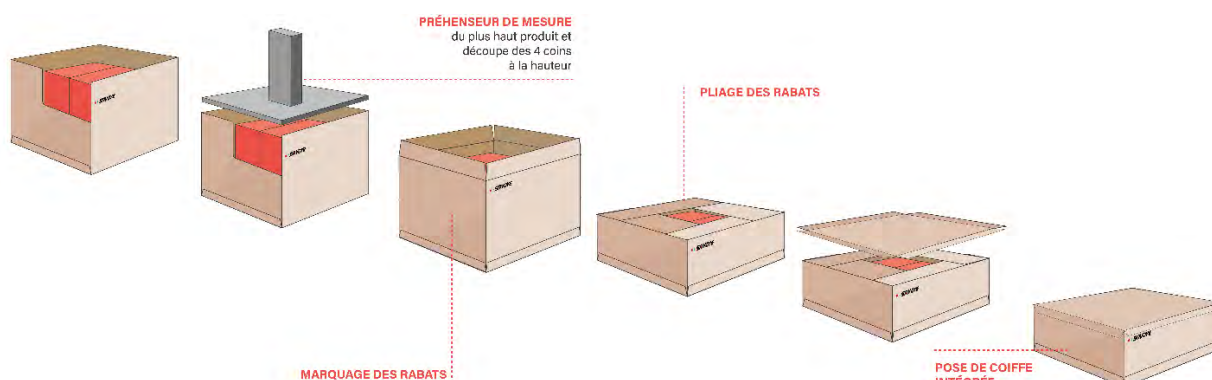
LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

DIMINUTION DU NOMBRE DE CAMIONS EN CIRCULATION AVEC JIVARO

La gamme de machines JIVARO assure également **une meilleure maîtrise du volume expédié**. Ces machines d'emballage automatisé adaptent en effet la hauteur du carton à la hauteur de son remplissage, permettant par la même occasion de caler les produits sans avoir à utiliser de matériaux de calage.



Deux avantages environnementaux directs en découlent :

- ◆ La réduction de la hauteur des caisses permet d'augmenter le nombre de colis par palette et ainsi de **réduire le nombre de palettes à expédier** (et leur filmage plastique) ;
- ◆ L'optimisation du remplissage des remorques permet de **réduire le nombre de camions sur les routes** et les émissions de CO₂ associées.

Contribuer à réduire la demande de transport est d'autant plus nécessaire que **le secteur du transport représente la seconde source d'émissions de CO₂ dans le monde** et que le volume de colis envoyés dans le monde n'a jamais été aussi important.

20%

Des émissions
de CO₂ liées
au transport

161 mds

De colis expédiés
dans le monde
en 2022

x2,5

Hausse du nombre
de colis expédiés
depuis 2016

Source : [Our World in data](#), [Pitney Bowes Shipping Index 2022](#)

LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

En 2022, une étude menée avec le cabinet MACS consulting a permis de mesurer les gains de la solution JIVARO.

Augmentation du taux de remplissage de 43% à

78%

-39 Tonnes de Co²

(Réduction de 60m³ de vide transporté par jour, soit l'équivalent d'un camion par jour, 30000km évités par an)

SITUATION INITIALE

Pour un distributeur de quincaillerie, outillage et fournitures industrielles :

- ◆ 120,000 références
- ◆ 3,000 commandes gérées par jour par la plateforme logistique
- ◆ 3,800 colis expédiés par jour
- ◆ Taux de remplissage des cartons de 43% (taux moyen dans le secteur du e-commerce)
- ◆ 100km trajet moyen aller-retour

Le développement de notre gamme de machines JIVARO et la forte progression de nos ventes ces dernières années permet ainsi d'augmenter d'autant plus les gains environnementaux générés.

Sur la base des études menées auprès de nos clients, et en généralisant les gains à l'ensemble de notre parc installé de machines, ce sont **près de 200 camions qui circulent en moins sur les routes, chaque jour.**

Gains journaliers

Longueur moyenne d'un colis	465 mm
largeur moyenne d'un colis	321 mm
Hauteur moyenne d'un colis	230 mm
Hauteur moyenne de réduction	114 mm
% de réduction du volume initial	50%
Volume moyen de réduction	0,017 m ³
Nombre moyen de colis/jour par machine	3000
% de colis réduits	90%
Nombre de machines en fonctionnement	255
Nombre de colis réduits par jour	688 500
Volume moyen réduit par jour	~11 700 m ³
Volume utile d'un camion standard	60 m ³
Equivalent en nombre de camions	195

Source : White Paper [Green Logistique](#)

LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

DES CONVOYEURS INTELIS ÉCO-CONÇUS POUR FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

INTELIS est la gamme de convoyeurs charges légères de SAVOYE, reposant sur plusieurs principes-clés de conception :

- ◆ **Modularité** : chaque module INTELIS dispose de sa propre structure mécanique, distribution électrique, de ses propres capteurs, actionneurs et unité de pilotage. Comme des LEGO, ils sont facilement déménageables et réintégrables dans une nouvelle configuration ;
- ◆ **Conception 100% électrique** : l'ensemble de la gamme INTELIS fonctionne via énergie électrique, sans aucun besoin d'alimentation en air comprimé ;
- ◆ **Intelligence en local grâce au pilotage par cartes électroniques** : chaque carte électronique communique avec les zones situées en amont et en aval et assure ainsi la propagation des informations de son tronçon.

Cette architecture permet notamment d'adapter le comportement de chaque module en fonction du flux à convoyé :

- ◆ **Arrêt des moteurs en cas d'inactivité** : moins de bruit et des économies d'énergie puisque seuls les modules qui doivent travailler tournent ! Au fur et à mesure de la progression d'une charge, les modules se mettent en route, récupèrent automatiquement l'énergie au freinage, s'éteignent successivement...
- ◆ **Mode éco** : si le niveau d'activité est bien maîtrisé et sans risque de saturation, le mode éco permet un convoyage sans accélération, ainsi qu'une récupération plus importante de l'énergie au freinage.



LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

Dès la phase d'étude préliminaire, SAVOYE a été accompagné par le CETIM dans la mise en œuvre de la démarche éco-conception, suivant la norme NF E 01-005.

Cette démarche, s'est articulée autour de trois étapes clés :

- ◆ Création du profil environnemental pour chaque stade de la vie du produit,
- ◆ Identification des lignes directrices du projet,
- ◆ Définition d'indicateurs environnementaux pour chaque ligne directrice (taux de recyclabilité, taux de CO₂, réduction du bruit généré, efficacité énergétique...).

Le CETIM nous a également accompagnés dans la recherche des solutions techniques les moins énergivores et dans la création d'un outil de configuration énergétique pour estimer la consommation électrique d'une future installation.

L'ensemble de ces travaux ont permis d'aboutir à des gains appréciables en matière d'impact environnemental par rapport à notre précédente gamme de convoyeurs (Fastrack), et ce à chaque étape du cycle de vie :

Matières premières	• Réduction du nombre de références de pièces (-78%) • Réduction globale du nombre de pièces (-65%) • Réduction de la masse (-11,5%) • Réduction de l'empreinte CO₂ des matières premières (-32%)
Utilisation	• Réduction de la consommation électrique, hors air comprimé (-50%) • Réduction du niveau de bruit en environnement de travail réel de 70 à 65 db(A)
Recyclage	• Taux de recyclabilité >75%

La réduction du bruit généré, la diminution de la facture énergétique, la suppression du besoin en air comprimé ainsi que la simplification des opérations de maintenance sont autant d'avantages appréciés par nos clients, exploitants comme utilisateurs.



LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

UNE RECHERCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS SOLUTIONS EN PROPRE

Dans le cadre de nos activités de R&D, **nous veillons à améliorer de façon continue nos solutions, pour mieux répondre aux besoins de nos clients, optimiser leur utilisation et en assurer la pérennité technologique.**

Consommation et fiabilité de nos machines

En 2024, les équipements pneumatiques de notre gamme de machines Jivaro ont été remplacés afin de répondre à plusieurs objectifs :

-22%

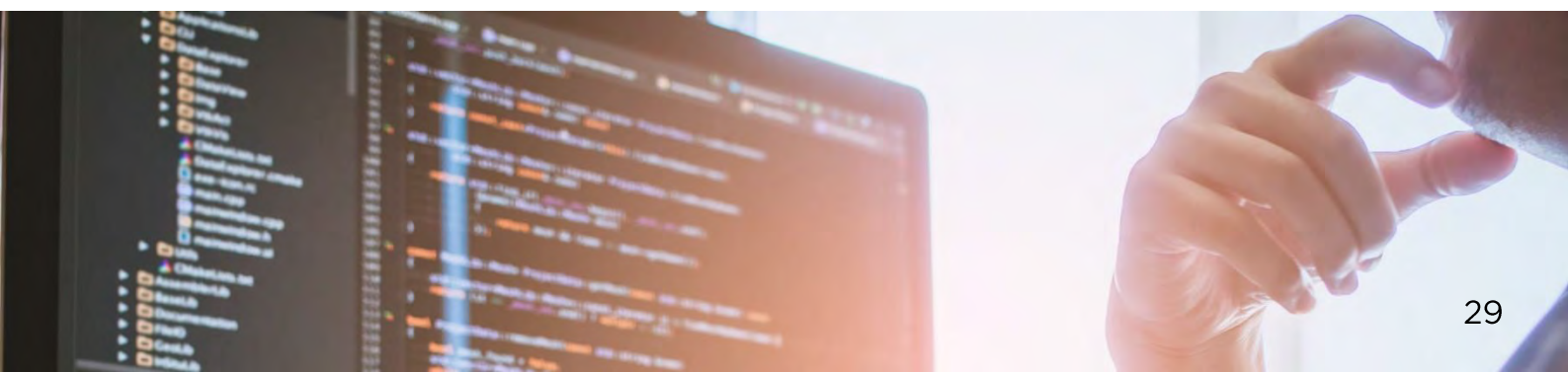
Consommation
générale de la
machine Jivaro

- ◆ Réduction de la consommation d'air, et donc d'énergie,
- ◆ Réduction du niveau sonore,
- ◆ Amélioration de la stabilité de nos machines,
- ◆ Amélioration de la maintenabilité via un nombre restreint de références

Infrastructures et hébergement de nos solutions logicielles

En 2024, des efforts ont été menés pour **optimiser les besoins en termes d'infrastructures et d'hébergement** de notre solution ODATiO, en travaillant à la fois sur la conception de l'architecture et l'usage des infrastructures.

Résultat : une rationalisation des ressources utilisées pour faire fonctionner l'application ODATiO installée chez nos clients, et donc réduire la consommation énergétique, tout en continuant d'assurer une même qualité de service.



LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS PLUS SOBRES

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU CŒUR DE NOS PROJETS PHARES D'INNOVATION

En cohérence avec les axes prioritaires de notre roadmap d'innovation à long terme, nous avons fait le choix de lancer **des projets structurants pluriannuels**.

Ces projets comportent une dimension environnementale et visent à réduire en particulier les impacts liés au cycle de vie de nos installations :

- ◆ Optimisation de la performance énergétique de nos sous-systèmes,
- ◆ Augmentation de la durée de vie des installations chez nos clients,
- ◆ Contribution à la réduction des transports de biens et des déplacements professionnels,
- ◆ Etc.

Ainsi, le projet DAPEC met en application les principes d'éco-conception :

DAPEC

Mieux servir les clients, de la passation de la commande en ligne, jusqu'à la livraison de leurs courses alimentaires

Initié en 2022, le projet DAPEC vise à concevoir une solution complète dédiée aux courses alimentaires en ligne, éco-conçue de bout-en-bout.

Plusieurs actions ont été engagées pour proposer une solution « net positive » :

- ◆ Réalisation d'un bilan carbone pour orienter les choix de conception et évaluer l'impact des usages du distributeur dans l'impact global de la solution, en partenariat avec le laboratoire G-SCOP de l'Université de Grenoble Alpes.
- ◆ Recherche de matériaux adaptés pour le distributeur automatisé de commandes en partenariat avec l'Ecole d'Ingénieurs Polytech Dijon.



Ces projets sont menés de façon collaborative, à travers des partenariats publics-privés, pour assurer un transfert technologique efficient :

- ◆ Centres de recherches : Cea Leti, inria
- ◆ Universités : UGA – Université Grenoble Alpes (G-SCOP, LiG), Arts & Métiers Paris Tech (LISPEN), INSA Lyon (DISP), UTC de Compiègne (Heudiasyc), Polytech Dijon
- ◆ Start-up et PME de pointe : Altyor, HAWAI.tech

LIMITATION DE L'OCCUPATION

DES SOLS

CONTRIBUER À RÉDUIRE LES SURFACES LOGISTIQUES

DES SOLUTIONS DE STOCKAGE POUR RÉDUIRE L'EMPRISE FONCIÈRE

Les systèmes de stockage automatisé, pour charges légères ou charges lourdes, sont des équipements particulièrement efficaces **pour optimiser l'occupation volumique** d'un entrepôt, que ce soit dans un contexte de construction d'un nouvel entrepôt (pour réduire la surface et donc les matériaux nécessaires) que pour pérenniser l'utilisation d'une plateforme existante (en particulier dans un contexte de croissance).

Par rapport à un stockage sur étagères classiques, ces systèmes permettent **des économies substantielles de surface occupée**. Ils répondent ainsi aux problématiques de manque de disponibilité en surface foncière et permettent d'optimiser l'utilisation de sites existants.

Exemples de comparatifs pour le stockage de charges lourdes ou légère :

- ◆ **Charges légères** : comparaison entre un système goods-to-person (GTP) X-PTS et une solution manuelle, à besoin identique.

	Préparation GTP automatisée	Préparation manuelle
# Emplacements	50 000 positions (600x400x340mm)	
Niveaux de stockage	26 niveaux	5 niveaux par étagère
Surface totale	1695 m ² comprenant les allées, la zone d'accès maintenance, les convoyeurs et les postes de préparation	2223 m ² 6670 m ² répartis sur 3 étages (sol + 2 niveaux de mezzanine)
Economie de surface	-24%	

- ◆ **Charges lourdes** : comparaison entre un système Magmatic double profondeur et un système à rayonnage manuel (avec chariot classique), pour un entrepôt de 14m² de haut

	Système automatisé Magmatic	Système manuel
# Emplacements	~25 000 palettes Euro (moyenne d'une installation Magmatic)	
Niveaux de stockage	5 niveaux	4 niveaux Chariot limité à ~8m de haut
Surface totale	~9,765 m ² 100m de long x 100m de large Réparti sur 14 allées	~16,810 m ² Comprenant les allées de circulation pour le chariot
Economie de surface	-42% (un gain qui monte à 52% sur 6 niveaux)	

La recherche de nouvelles solutions se poursuit, pour densifier le stockage, réduire l'emprise foncières et la consommation énergétique des surfaces logistiques.

Ainsi SAVOYE a développé **une offre adaptée aux activités travaillant en froid positif ou négatif**, activités fortement énergivores du fait du refroidissement des installations.

DÉCHETS ET UTILISATION

DES RESSOURCES

AMÉLIORER NOTRE GESTION DES DÉCHETS

SUIVI DE NOS DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF SUR NOS SITES

Les déchets générés par notre activité sont de deux ordres :

- ♦ **DIB** : Déchet Industriel Banal, soit l'ensemble des déchets en mélange non inertes et non dangereux, produits par les activités habituelles d'un professionnel (métaux, verre, plastique, papiers et cartons...)
- ♦ **DID** : Déchet Industriel Dangereux qui sont issus de l'activité industrielle et qui représentent un risque pour la santé ou l'environnement. Ceux-ci nécessitent un traitement adapté.

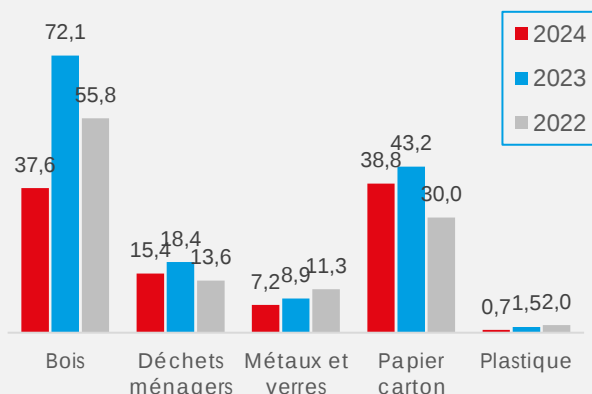
101,2

Tonnes de déchets
produits en 2024

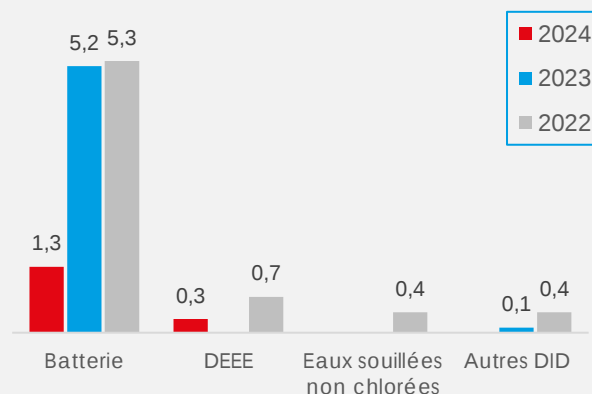
-33%

Tonnes de déchets
produits vs. 2023

Quantité DIB (en T)



Quantité DID (en T)



En 2024, la quantité de déchets générés par nos activités et traités dans une filière adaptée représente **101,2 Tonnes, soit une baisse de près de 48 Tonnes** par rapport à l'année 2023 (149,5 Tonnes).

Ce recul s'explique par une baisse importante des expéditions en 2024 (impactant notamment les déchets de bois, -35 Tonnes par rapport à 2023) et des événements exceptionnels en 2023 : tri opéré en prévision du déménagement sur le futur site de Longvic, hausse des réceptions produits face aux pénuries de composants, etc.

98% de nos déchets générés sont non dangereux (DIB) : les papiers et cartons représentent 38% du total des déchets, suivis par le bois (37%).

DÉCHETS ET UTILISATION

DES RESSOURCES

AMÉLIORER NOTRE GESTION DES DÉCHETS

DE NOUVELLES ACTIONS MISES EN PLACE

Le suivi et la gestion des déchets, sur nos sites, en France, ont été renforcés en 2024.

Ainsi, de nouvelles solutions de tris ont été mises en place sur les sites de Lyon, Saint Etienne et Villeneuve d'Ascq, visant notamment à faciliter le compostage des déchets organiques et à améliorer le tri des déchets ménagers. Des réunions de sensibilisation ont également été menées avec les collaborateurs.

En parallèle, le périmètre de suivi de nos déchets a été élargi à l'ensemble de nos sites français (plus uniquement nos sites situés en Côte d'Or). Les déchets générés sur les sites situés en Côte d'Or représentent toutefois la grande majorité de l'ensemble des déchets (99%).



Un projet de récupération de nos équipements électroniques inutilisés en provenance de nos chantiers a été finalisé par ailleurs en 2023. Il va nous permettre de donner une seconde vie à certains équipements électroniques qui étaient initialement traités en filière de valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Ces équipements seront réutilisés plutôt que détruits.

DÉCHETS ET UTILISATION

DES RESSOURCES

CONTRIBUER À LA REDUCTION DES DÉCHETS DE NOS CLIENTS

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARTON ET DU CALAGE

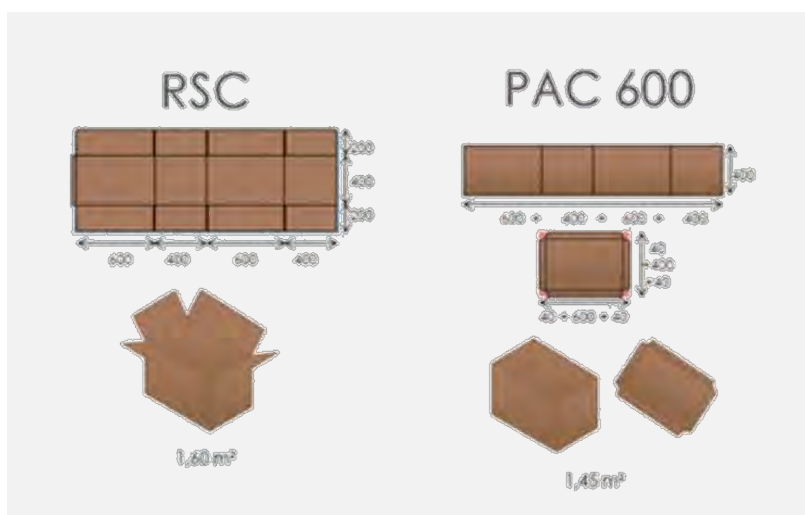
Notre gamme de machines PAC 600 s'appuie sur l'utilisation de caisse avec pose de coiffe, plutôt que sur l'usage de caisses américaines avec rabats ou de barquettes. Cela permet de **diminuer d'au moins 10% la surface de carton utilisé** (jusqu'à 33% pour les barquettes).

Économie de surface de carton de

-10%

Baisse de l'utilisation de papier de calage

-700kg/jour



Par ailleurs, les machines d'emballage JIVARO, en adaptant la taille du colis aux produits qu'il contient, sécurisent le contenu et dispensent de l'usage de matériel de calage supplémentaire, souvent à forte empreinte carbone (papier kraft, chips polystyrène, airbags plastiques). Cela facilite également le recyclage direct du carton une fois vidé.

Sur la base du cas précédemment présenté (voir p.25), on évalue l'économie en calage à 700 kg de papier par jour, soit **66 tonnes de CO2 par an**.

OPTIMISATION DE LA TAILLE DES COLIS

La fonction de pre-cubing de notre solution ODATiO permet de définir la composition et la taille des colis avant qu'ils soient constitués.

En optimisant le nombre d'emballages, leurs gabarits voire leur hauteur, tout en prenant en compte le coefficient de vide des produits ou de leur possibilité d'emboîtement, le WMS contribue à une économie importante de l'usage de carton.

En complément, l'usage de bons de livraison électroniques et la réalisation des processus sans impression contribue à réduire l'usage de papier.



04

RESPONSABILITÉ

SOCIALE &

SOCIÉTALE

MARQUE EMPLOYEUR ET POLITIQUE RH

CONDITIONS DE TRAVAIL

ÉGALITÉ ET OPPORTUNITÉS POUR TOUS

DROIT & DIALOGUE SOCIAL

**SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS CLIENTS &
UTILISATEURS**

[RETOUR SOMMAIRE](#)

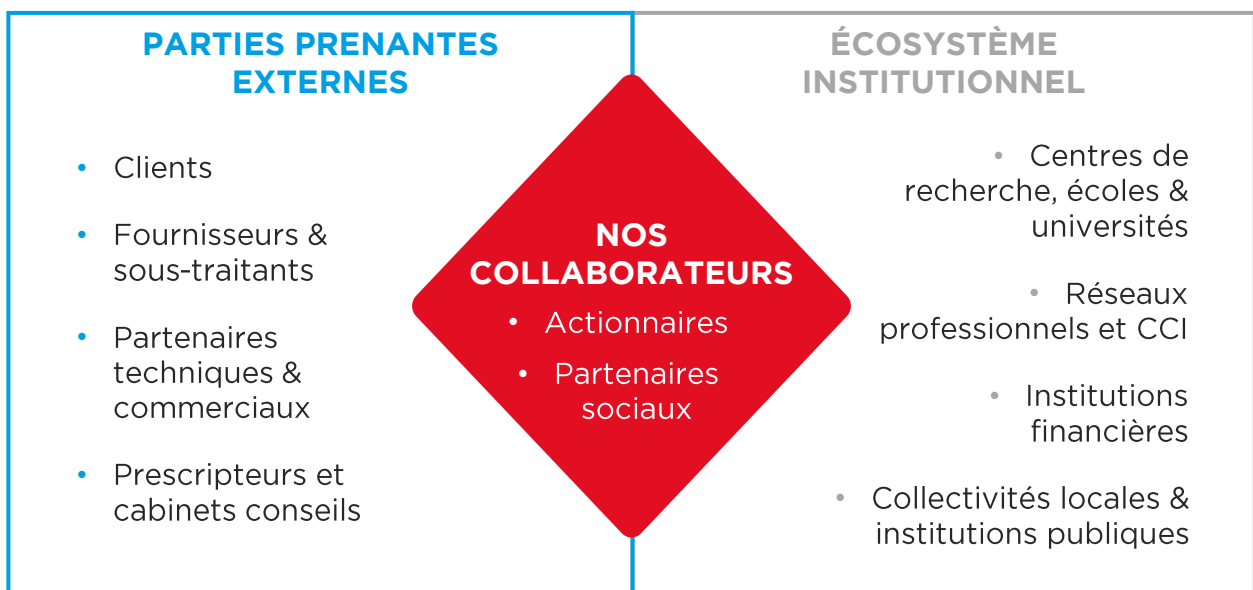


RESPONSABILITÉ SOCIALE & SOCIÉTALE

IMPACTS & ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS

NOS PARTIES PRENANTES

Chez SAVOYE, nos collaborateurs sont au contact quotidien avec de nombreuses parties prenantes :



- ◆ **Nos parties prenantes internes**, avec tout d'abord **nos collaborateurs**, mais aussi nos actionnaires et nos partenaires sociaux,
- ◆ **Nos parties prenantes externes**, avec lesquelles nous interagissons au quotidien, dans le cadre de nos activités de recherche & développement, commerciales, de réalisation de projet et de support & maintenance,
- ◆ **Notre écosystème de partenaires** institutionnels enfin, qui nous accompagnent et/ou nous conseillent dans la réalisation de nos activités.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

& SOCIÉTALE

IMPACTS & ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS

LES IMPACTS DES ACTIVITÉS SAVOYE POUR NOS PARTIES PRENANTES

Ils concernent à la fois nos collaborateurs et nos parties prenantes externes :

- ◆ Création d'emplois et contribution à l'égalité des chances sur nos différents territoires d'activité
- ◆ Développement de compétences, en cohérence avec l'évolution de nos activités et des besoins du marché
- ◆ Amélioration des conditions de travail des utilisateurs de nos solutions et de nos collaborateurs
- ◆ Participation à la vie et à l'animation des écosystèmes qui nous entourent, qu'ils soient en lien direct avec nos opérations (en amont ou en aval de notre chaîne de valeur) ou qu'ils fassent partie de nos territoires d'activité

NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET DÉFIS SOCIAUX

Vis-à-vis de nos collaborateurs :

- ◆ Identifier les talents et développer les compétences clés pour accompagner la transformation et la croissance de SAVOYE à long terme
- ◆ Développer la mobilité interne au sein du groupe et faire bouger la culture, notamment dans un contexte d'internationalisation des activités SAVOYE
- ◆ Faire vivre notre marque employeur pour mieux accueillir et fidéliser nos collaborateurs (« people centric »)
- ◆ Veiller au respect de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail et lors des temps de déplacements

Vis-à-vis de nos parties prenantes externes (clients, partenaires, utilisateurs finaux de nos solutions) :

- ◆ Accompagner nos clients, existants et futurs, dans la durée et veiller à maintenir le lien de confiance avec eux, en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins, et en respectant nos engagements contractuels
- ◆ Garantir une qualité de service, quel que soit le client et sa localisation géographique, toute la durée du cycle de vie de sa solution (équipements automatisés, solutions logicielles, systèmes IT)
- ◆ Contribuer au développement économique sur les différents territoires où nous sommes présents
- ◆ Collaborer avec nos parties prenantes pour continuer de proposer des solutions et des services innovants, en adéquation avec les besoins marché

RESPONSABILITÉ SOCIALE & SOCIÉTALE

CHIFFRES CLÉS

NOS ÉQUIPES SAVOYE

En 2024, SAVOYE comptait **737 collaborateurs sur la région Europe, Middle East & Africa (EMEA)**, en léger recul par rapport à 2023 (788 collaborateurs). 95% des effectifs sont situés en France.

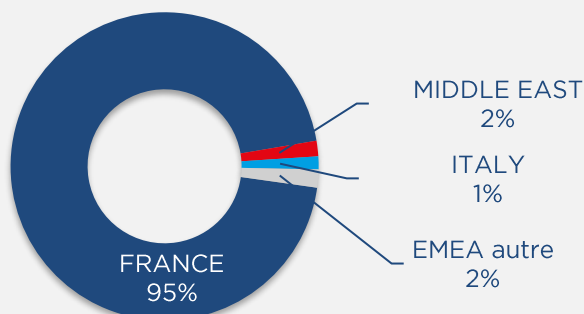
74%

De salariés cadres

98%

De contrats longue durée

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION AU 31/12/2024



A noter que, suite à la cession des activités SAVOYE North America, les effectifs de la filiale ne sont désormais plus comptabilisés dans le présent rapport.

NOUVEAUX COLLABORATEURS

En 2024, **60 personnes ont été recrutées en EMEA**, dont **82% en France**. **76%** de ces recrutements concernent des contrats de longue durée.

Le **taux de turnover 2024 est de 11,14%** sur le périmètre EMEA (contre 11,62% en 2023) et de 9,99% en France (10,45% en 2023).

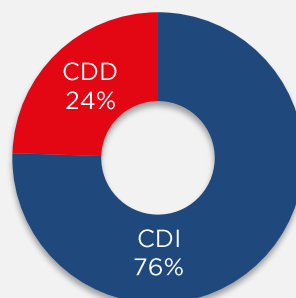
60

Collaborateurs
recrutés en 2024
en EMEA

18%

De recrutements
réalisés hors France

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR TYPES DE CONTRAT EN 2024



Note : le taux de turnover est calculé comme suit : (Départs + arrivées effectifs au cours de l'année concernée) / 2 / effectif au 1er janvier.

RESPONSABILITÉ SOCIALE & SOCIÉTALE

UNE MARQUE EMPLOYEUR RÉAFFIRMÉE

LES TROIS PILIERS DE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR SAVOYE

- ◆ Rejoindre SAVOYE, c'est **participer à un projet d'internationalisation**. D'abord franco-française, SAVOYE se positionne en effet à présent comme une société internationale. Cette perspective de nouvel élan vers l'étranger appelle une nouvelle aventure et des nouveaux projets. Un renouveau enthousiasmant après la Covid. Une telle croissance internationale permet à nos collaborateurs d'évoluer dans un environnement multiculturel.
- ◆ SAVOYE, c'est aussi une société à échelle humaine, permettant à tout collaborateur **d'avoir un impact sur l'organisation, d'être écouté pour ses idées, avec un accès facilité au management**. Nous avons également une histoire longue et continue d'innovation de produits et de services, basées sur les applications et les cas d'utilisation des clients. Nous continuons à développer notre esprit d'innovation et notre ouverture d'esprit. Nous investissons dans des développements R&D, où nous pouvons améliorer nos impacts environnementaux.
- ◆ Nous avons bien sûr la chance de **travailler pour une industrie en évolution constante**, intellectuellement stimulante et portée par la conception de la Supply Chain de demain. Dans cet optique, le recrutement de nos collaborateurs se professionnalise pour assurer le support nécessaire à la croissance. Une équipe dédiée implémentera un outil de gestion ATS qui nous permettra d'améliorer la performance de nos temps de recrutement, créer un vivier global de collaborateurs, améliorer notre page carrières et commencer à bâtir une promesse employeur au soutien d'une politique cohérente de notre marque.
- ◆ En parallèle, le groupe s'est engagé **à promouvoir l'emploi, la diversité et l'égalité des chances**. Le département Ressources Humaines en est le garant.

NOS ACTIONS D'AMÉLIORATION POUR 2025

Dans un souci d'amélioration continue de notre fonction RH, de nouvelles actions sont prévues pour l'année à venir, entre autres :

- ◆ Mise en place et suivi d'indicateurs dédiés aux sujets RH,
- ◆ Mise en place d'un nouvel outil et d'actions dédiés aux « People Review » (Revue des talents)
- ◆ Lancement d'une démarche d'analyse de nos risques psycho-sociaux (voir page suivante)

CONDITIONS DE TRAVAIL

ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS AU TRAVAIL

PRISE EN COMPTE DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Dans le cadre de la **prévention des risques psycho-sociaux** (RPS), SAVOYE a décidé de mener une action d'évaluation des risques, pour mieux les maîtriser et surtout proposer des actions de prévention.

Ce projet sera mené en 2025 et permettra de mobiliser les collaborateurs dans leur travail au quotidien et d'améliorer leurs conditions de travail, en identifiant les ressources, les potentielles contraintes, et les actions correctives à lancer.

C'est une **démarche collective et participative**, qui implique les partenaires sociaux mais aussi les opérationnels. Elle est organisée autour d'une analyse quantitative des potentiels risques et ressources.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au-delà du respect des législations applicables, nous sommes particulièrement attachés chez SAVOYE à la **sécurité au travail et à la protection de la santé** de nos collaborateurs dans le cadre de nos activités sur nos sites et chez nos clients.

Pour cela, nous prenons en considération, notamment pour les formations et les solutions techniques à apporter :

- ♦ La diversité de nos métiers et des technologies que nous proposons,
- ♦ Les risques auxquels peuvent être exposés nos collaborateurs,
- ♦ Notre présence à l'internationale et nos perspectives de croissance.

Une attention toute particulière est portée à la sensibilisation et à la formation de nos collaborateurs, ainsi qu'à l'accessibilité des données et des documents. Ce travail de fond mené depuis 2 ans, associé à la transparence dans les échanges et les remontées des incidents permet d'**améliorer la culture santé et sécurité** de SAVOYE et de réduire la fréquence des accidents.

DES STANDARDS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Depuis 2022, la fonction HSE a été remaniée chez SAVOYE, avec la dissociation de la santé et la sécurité au travail et de la conformité technique des équipements. Cette réorganisation a permis de répondre concrètement aux attentes des collaborateurs et aux différents problèmes auxquels ils doivent faire face dans le cadre de l'exécution de nos projets.

Pour faire vivre notre vision en termes de santé et de sécurité, différentes procédures et standard sont déployés afin de spécifier ou de préciser :

- ♦ Les exigences relatives aux conditions de réalisation de nos interventions dans des environnements particuliers ou à risque,
- ♦ Le niveau de protection attendu et notamment le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI), pour lesquels un processus de suivi standardisé a été mis en place en 2024,
- ♦ La standardisation et moyens de remontées des informations concernant les incidents, accidents et presque accidents.

CONDITIONS DE TRAVAIL

ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS AU TRAVAIL

Afin de suivre nos métiers et nos opérations dans des environnements parfois à risques, **le travail de récupération des remontées terrain et les données issues de nos chantiers et interventions sur sites clients** a été poursuivi avec comme état d'esprit de **remettre la prévention sur le devant de la scène**. A cette fin, nous avons opéré une refonte de notre document unique et fait évoluer notre méthodologie d'évaluation des risques

L'ensemble de ces données nous permettant de suivre les tendances et d'identifier les axes de travail prioritaires. Les indicateurs sécurité et les événements indésirables en production sont revus lors des AIC (Animations à Intervalle Court). Ces AIC, qui sont déployées à différents niveaux (AIC 1 à 4) s'ouvrent toutes avec la revue des indicateurs sécurité à savoir :

- ◆ Le nombre de situations à risques et de presque accident ainsi que le nombre de jours depuis la dernière situation à risque. Ces données, toujours dans l'optique de mettre l'accent sur la prévention des risques, permettent de travailler sur la base de la pyramide de Bird, d'identifier les situations à risques et d'être informé des presque accidents pour pouvoir déployer les actions de prévention ;
- ◆ Le type et le nombre de jours depuis le dernier incident.

Périmètre France	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accident avec arrêt de travail (accidents de trajet exceptés)	9	7	6	3
Taux de Fréquence	8,44	6,46	5,61	3,09
Taux de Gravité	0,08	0,04	0,04	0,25

Plusieurs actions engagées en 2024 ont permis de continuer à diminuer le nombre d'accident du travail avec arrêt ainsi que le nombre de premiers soins :

- ◆ Mise en place d'actions mensuelles pour sensibiliser les équipes de production situées sur le site de Ladoix,
- ◆ Création de nouveaux modules de formation destinés à renforcer la sécurité des opérateurs sur chantier, via notre plateforme Ascentline.

Toujours avec comme objectif principal l'amélioration de notre culture sécurité, l'historique des incidents et les remontés des différents collaborateurs sont utilisés pour choisir et construire les communications qui sont ensuite diffusées régulièrement aux différents collaborateurs.

Les différents indicateurs suivis sont régulièrement communiqués au personnel et sont également partagés avec la CSSCT.



CONDITIONS DE TRAVAIL

REGROUPER NOS ÉQUIPES EN CÔTE-D'OR SUR UN NOUVEAU SITE

UNE NOUVELLE USINE ET UN NOUVEAU SIÈGE POUR NOS ACTIVITÉS EN CÔTE D'OR

L'entreprise a initié, en 2019, **un projet de regroupement de ses sites en Côte-d'Or** qui lui permettra d'accueillir plus de 600 salariés d'ici la rentrée 2025 et de répondre à ses besoins croissants en termes de production d'équipements et de pilotage de ceux-ci.

Ce projet de construction porte sur **un bâtiment de près de 21 000m²** sur un terrain de 6ha, situé entre les 2 sites actuels, dans la ZAC de Beauregard à Longvic, près de Dijon.

Ce site se veut être l'image de notre entreprise dans son engagement à la fois environnemental (voir p.22) et sociétal. Il vise à :

- ◆ Favoriser la proximité et la synergie entre les équipes,
- ◆ Offrir un cadre de travail agréable et de qualité pour nos salariés, favorisant la créativité et l'innovation, dans un souci d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT),
- ◆ Réduire les risques routiers pour nos collaborateurs se déplaçant entre les sites et les autres usagers, et les déplacements intersites,
- ◆ Attirer de nouveaux talents,
- ◆ Recevoir nos clients et partenaires et leur faire découvrir nos solutions technologique et logicielles grâce à un showroom de 1600m²,
- ◆ Renforcer l'ancrage de la société dans son bassin d'activité actuel (choix en 2020 d'une entreprise dijonnaise pour travailler sur l'aménagement intérieur de ce futur site).

DES LOCAUX RENOVÉS À SAINT-ETIENNE

Des travaux vont également être entrepris en 2025 pour **rénover et améliorer le confort** pour les équipes situées à Saint Etienne, en accord avec le Décret tertiaire. Ces travaux visent notamment à améliorer l'isolation des bureaux, moderniser les installations techniques et rafraîchir les espaces de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

CRÉER DU LIEN ENTRE NOS COLLABORATEURS

UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE DE L'INFORMATION

Depuis 2020, les collaborateurs de SAVOYE utilisent le **réseau social d'entreprise**, outil à usage interne, pour partager des informations de façon aussi bien descendante que montante. Chacun est libre d'y publier des actualités ou des informations nouvelles.

La Communication Interne, les Ressources Humaines et quelques équipes corporate l'utilisent fréquemment pour **partager des informations sur la vie de l'entreprise**. Ainsi, chacun peut informer et être informé de ce que réalisent ses collègues avec qui il ne travaille pas directement.



Des **événements en digital** sont également régulièrement organisés, à destination des managers de l'entreprise, et présenté par le COMEX. Les sujets abordés sont larges et variés, depuis l'actualité commerciale et financière jusqu'aux projets internes et évolutions d'organisation. Les managers sont ensuite invités à redescendre les informations pertinentes à leurs équipes.

NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES INTERNES POUR ANIMER LA VIE DE L'ENTREPRISES AU QUOTIDIEN

Le groupe SAVOYE, conscient de l'importance de la santé de ses collaborateurs, sponsorise ses associations sportives.

Cette année des défis sportifs ont été proposés aux collaborateurs, par exemple à l'occasion des Journées mondiales de la course à pied et du vélo (ci-contre).

Des sorties sont aussi régulièrement proposées pour découvrir de nouveaux sports : golf, pêche, rugby...



ÉGALITÉ ET OPPORTUNITÉS POUR TOUS

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

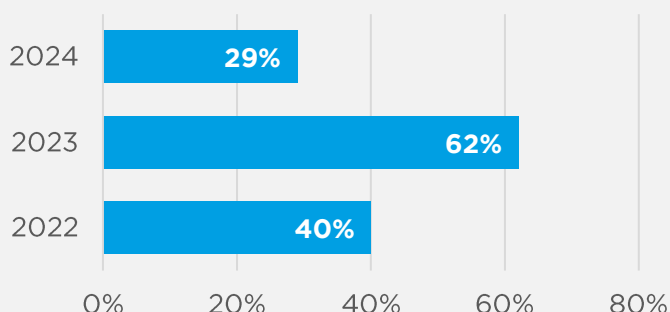
NOTRE POLITIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le groupe SAVOYE prêche une attention toute particulière au maintien et au développement des compétences de ses salariés.

Le département Talent management et recrutement a initié un travail de recensement des besoins de développement de compétences managériales qui sera supportés des résultats des entretiens de développement et performance et de l'analyse du plan de formation jusqu'à présent le résultat d'un travail bottom up qui sera challengé top down pour que les choix soient faits dans un souci de cohérence avec les objectifs stratégiques RH.

En parallèle un travail de focus sur les actions de partenariat avec les écoles est en cours (voir plus loin).

PART DES EFFECTIFS EN FRANCE AYANT SUIVI UNE FORMATION PAR AN



3,2 jours

De formation, en
moyenne, par an, en 2024

En 2024, 29% des salariés français ont bénéficié d'une formation, contre 62% en 2023, année marquée par la mise en place du nouvel ERP et des campagnes de formation à l'utilisation de ce nouvel outil. Les salariés formés ont bénéficié de 3,2 jours de formation en moyenne en 2024 (en léger replis par rapport à 2023).

ASCENTLINE By SAVOYE LA PLATEFORME DÉDIÉE À LA FORMATION

SAVOYE dispose **d'une équipe dédiée à la Formation & Documentation** qui **développe des contenus et dispense des formations**, aussi bien à destination de nos clients, de nos partenaires, que de nos collaborateurs.

Tous les collaborateurs SAVOYE peuvent ainsi profiter de ces contenus via la plateforme **ASCENTLINE** qui donne accès à des formations e-learning, à des classes virtuelles, à des ressources et à des évaluations des connaissances.

ÉGALITÉ ET OPPORTUNITÉS POUR TOUS

OFFRIR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

UNE GESTION DES TALENTS RENFORCÉE

Le groupe SAVOYE continue de renforcer sa politique en faveur du développement des compétences de ses salariés.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation du **projet Performance**, un projet stratégique pour le développement des compétences de nos collaborateurs.

Le projet performance est un **outil de gestion des talents**. Il permet de centraliser un certain nombre d'informations, issues des entretiens annuels, pour renforcer l'accompagnement de nos collaborateurs.

Nous disposons d'un outil d'aide à la décision pour **favoriser les évolutions professionnelles de nos collaborateurs** : mobilité, promotion, expertise métier, en lien avec les objectifs stratégiques RH.

SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

SAVOYE est engagée sur ses territoires pour favoriser le développement des compétences et l'intégration des étudiants et jeunes diplômés.

- ◆ En 2024, **33 alternants** ont travaillé au sein des équipes SAVOYE, dans le cadre de formations allant du BAC pro au BAC+5.
- ◆ Ces jeunes effectuent leur alternance pour une durée moyenne de deux ans. Près de 95% d'entre eux effectuent une alternance pour une durée d'un an ou plus.
- ◆ L'entreprise a également accueilli **19 stagiaires**, avec un niveau d'études allant de la 3ème au cycle d'ingénieur, sur l'année en 2024.

SAVOYE continue de développer ses relations avec des écoles & universités :

- ◆ Recrutement de thésards pour faire avancer nos projets d'innovation et incuber de nouvelles compétences clés,
- ◆ Partenariats avec de nombreuses écoles : TELECOM Saint Etienne, ESIRAR Grenoble/Valence, Université de Compiègne, Lycées St Joseph et Gustave Eiffel Dijon, IUT de Bourgogne, IUT de Montluçon...
- ◆ Participation à des salons et forum de recrutement (forum du numérique NUMEUP, L'industrie Recrute) et soutien à l'AFEV,
- ◆ Présentations des métiers de SAVOYE et organisation de visites,
- ◆ Interventions de collaborateurs dans des écoles, universités et centres de formation pour diffuser nos connaissances et savoir-faire en intralogistique, intelligence artificielle, gestion de projet, gestion RH, etc. et participation à des jurys de CQPM.

ÉGALITÉ ET OPPORTUNITÉS POUR TOUS

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ HOMME / FEMME

L'entreprise s'attache à respecter l'égalité de traitement entre femmes et hommes à tous niveaux. En France, en 2024, **19,8% des effectifs de l'entreprise sont des femmes**, une proportion stable depuis plusieurs années.

Un accord d'entreprise relatif à l'Égalité professionnelle entre femmes et hommes a été signé en 2023 et l'entreprise a pris des engagements sur quatre domaines d'action, qui sont :

- ◆ Les embauches,
- ◆ La formation,
- ◆ Les promotions professionnelles,
- ◆ La rémunération.

Dans chacun de ces thèmes, des indicateurs sont identifiés et suivis dans un rapport égalité Hommes / Femmes chaque année.

L'entreprise assure également le suivi des indicateurs de l'Index Égalité, qu'elle publie sur son site internet :

- ◆ Augmentation des salariées au retour de congé maternité
- ◆ Ecart des répartitions des promotions
- ◆ Ecart des répartitions des augmentations individuelles
- ◆ Part des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations
- ◆ Ecart des rémunérations

ACTIONS MISES EN PLACE POUR FÉMINISER LES ÉQUIPES

Des actions ont été entreprises pour féminiser les équipes ce qui reste difficile dans certains métiers et une vigilance est mise sur l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

- ◆ Les journées non travaillées des salariés à temps partiel sont prises en compte dans la fixation des réunions,
- ◆ Une vigilance est mise sur le respect des horaires de réunion,
- ◆ Les réunions sont anticipées pour permettre aux collaborateurs de mieux gérer l'équilibre professionnel / personnel,
- ◆ Les agendas sont adaptés en cas de contraintes personnelles exceptionnelles.

Parmi l'ensemble des personnes recrutées en France, en 2024, 22% sont des femmes.

ÉGALITÉ ET OPPORTUNITÉS POUR TOUS

SENSIBILISER AU HANDICAP & FAVORISER L'INSERTION

ANCRAGE DANS L'ÉCOSYSTÈME LOCAL, POUR FAVORISER L'INSERTION...

Notre responsabilité en tant que groupe est de développer nos actions sur nos territoires notamment en termes de partenariat avec les entreprises d'insertion. Ainsi, nous travaillons avec l'APF France Handicap, des ESAT, PROMUT...

Notre objectif est de participer à l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail, là où nous sommes présents.

... L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE FILIÈRE

SAVOYE entretient également des relations avec de nombreuses autres institutions locales et associations interprofessionnelles, dans le but de **contribuer au développement économique local** :

- ◆ Adhérent de l'UIMM et du Club HSE
- ◆ Membre de réseaux d'innovation: COSTRAFrenchTech Saint-Etienne, French Fab, accélérateur startUpIncube, réseau Auvergne Rhône Alpes « Digital League »
- ◆ Implication dans des réseaux d'entrepreneuriat et échanges avec des start-ups : Réseau Entreprendre, Audace d'entreprise, les Entrepreneuriales, Sprint Project
- ◆ Sponsor de la conférence ROADEF (Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision)
- ◆ Participation à des compétitions mondiales d'Intelligence Artificielle (avec une 1^{ère} place remportée en 2023)
- ◆ Challenge inter-organismes pour le don du sang et de plasma

VERS UNE STRUCTURATION DE NOTRE POLITIQUE HANDICAP

En 2024, la société SAVOYE a mené un **diagnostic Handicap** avec l'aide d'un cabinet extérieur afin de structurer la politique RH en matière de handicap au travail.

Ce diagnostic a été mené sur la base d'entretiens avec le médecin du travail, le responsable HSE, les membres de la commission handicap, des managers et des salariés ayant une RQTH.

Nous avons continué à sensibiliser nos collaborateurs sur le thème du handicap, en décembre en leur proposant un calendrier de l'avent, ce qui leur a permis sous une forme ludique de découvrir chaque jour une nouvelle information.



Une commission CSE dédiée au sujet du handicap se réunit également à minima deux fois par an pour aborder ce sujet.

DROIT & DIALOGUE SOCIAL

AMÉLIORER LE CADRE DE TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS

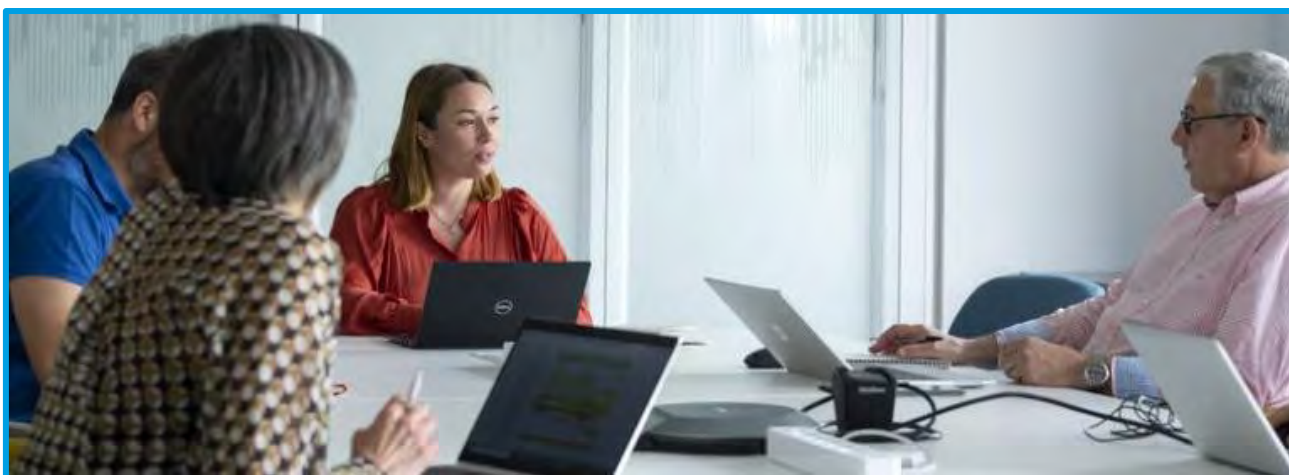
NOUVEAUX ACCORDS COLLECTIFS D'ENTREPRISE

Dans le contexte du changement de convention collective et des nouvelles dispositions applicables, la société SAVOYE a signé avec les partenaires sociaux, en juin 2023, les derniers accords d'entreprise en négociation suite de l'apport partiel d'actifs de la société SAVOYE à la société A-Sis en 2019.

Ces signatures formalisent les avancées de SAVOYE dans la gestion des équipes en France et marquent la fin de plus de 3 ans de travail et de négociations.

Les 11 nouveaux accords ont été mis progressivement en application en 2024 :

- ◆ Accord applicable depuis le 1er janvier 2022 : Accord Participation
- ◆ Accord applicable depuis le 6 avril 2022 : Accord QVT
- ◆ Accords applicables depuis le 1er janvier 2023 : Accord PEE, Accord PERCOL, Accord Mutuelle et Accord Prévoyance
- ◆ Accords applicables depuis le 1er juillet 2023 : Accord GEPP et Accord Egalité professionnelle entre Femmes et Hommes
- ◆ Accords applicables en 2024 : Accord temps de travail, Accord Astreintes et Accord CET



Les nouveaux accords d'entreprise France sont le résultat d'un dialogue social de qualité qui a permis d'œuvrer **à l'harmonisation des règles applicables aux collaborateurs** et d'adapter nos modes de fonctionnement à l'activité, tout en réalisant des avancées significatives concernant les conditions de travail des collaborateurs France.

Un important travail de communication auprès des collaborateurs et managers a été réalisé en 2023 pour assurer l'application de ces accords.

SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ DE TRAVAIL POUR LES OPÉRATEURS

VERS UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES PLATEFORMES LOGISTIQUES

Dans un contexte général de tensions sur le marché du travail, les métiers de la Supply Chain, tout comme de nombreux autres secteurs, font face à des pénuries de main d'œuvre. Ainsi, plus de 3 entreprises des transports et de l'entreposage sur 5 déclarent rencontrer des difficultés de recrutement à fin 2022, contre 45% en 2021 (source Banque de France).

Améliorer les conditions de travail, le bien-être et la sécurité des opérateurs et des manutentionnaires qui œuvrent chaque jour sur les plateformes logistiques est un enjeu important pour les entreprises, dont les bénéfices sont nombreux :

- ◆ Réduction des arrêts de travail liés aux troubles musculosquelettiques (TMS) et autres maladies professionnelles,
- ◆ Plus de fidélisation des équipes et d'attractivité à l'embauche,
- ◆ Amélioration de la productivité dans les opérations logistiques.

10km

De distance
moyenne
parcourue par
jour par un
opérateur
logistique

63%

Des entreprises
des transports &
de l'entreposage
qui font face à
des difficultés de
recrutement

Les solutions d'automatisation et de digitalisation permettent d'améliorer les conditions de travail au sein des entrepôts, à plusieurs niveaux :

- ◆ Optimisation et/ou réduction des déplacements et des circuits de préparation des commandes,
- ◆ Réduction des charges manipulées et du poids des colis pour gagner en confort, dans le respect des normes en vigueur,
- ◆ Amélioration de l'ergonomie et de l'accessibilité au poste de travail, en particulier pour les opérateurs en situation de handicap.

Ainsi, en adaptant l'ergonomie de nos solutions logicielles pour prendre en compte le standard WACG (*Web Content Accessibility Guidelines*), SAVOYE veille à rendre ses solutions accessibles au plus grand nombre.



SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ DE TRAVAIL POUR LES OPÉRATEURS

RÉDUCTION DES TMS GRÂCE AUX POSTES X-PTS PICK STATION

Le poste de préparation X-PTS Pick Station est intégré à notre solution X-PTS de stockage et de préparation de commandes goods-to-person (GTP).

Sa conception repose sur une conviction forte : **réduire au minimum les mouvements, générateurs de pénibilité, et la charge mentale de travail pour les opérateurs**. C'est pourquoi il a été conçu **en mode 1-vers-1**.

- ◆ En mode 1-vers-1, les opérations de prélèvement et de dépose sont réalisées à partir d'une seule cible (bac contenant les produits) pour une seule destination (les colis à préparer et expédier).
- ◆ A l'inverse, la plupart des postes de travail du marché sont conçus en mode 1-vers-N : plusieurs colis sont présentés à la fois devant l'opérateur. Cela génère une charge mentale plus importante, crée un facteur de stress (peur de se tromper, peur de ne pas respecter les cadences), tout en augmentant les situations de mauvaises postures pour l'opérateur.

L'ERGONOMIE AU CŒUR DU TRAVAIL DE CONCEPTION

Pour la conception de ce poste de travail, nous avons été aidés par deux sociétés spécialisées en design ergonomique dans le domaine industriel automobile. Nous avons travaillé ensemble sur :

- ◆ La définition du compromis opératoire entre ergonomie, performance et ergo motricité,
- ◆ La détection des gestes inutiles perturbateurs et/ou facteurs de troubles musculosquelettiques,
- ◆ Le design d'une maquette de poste répondant aux principes de base (positionnement et maintien du dos droit, mouvements compris entre la hanche et le cœur, etc.).

Nous avons ensuite eu recours à l'analyse vidéo de l'utilisation du poste pour l'améliorer par itération successive.



SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ DE TRAVAIL POUR LES OPÉRATEURS

La méthodologie RULA (Rapid Upper Limb Assessment), qui permet de **réaliser un diagnostic des gestes et postures**, a permis de mesurer que **le poste X-PTS Pick Station réduit fortement la pénibilité par rapport à un poste 1-vers-N (score final de 3 = pénibilité moyenne vs. 6 = pénibilité forte)**.

En fin de compte, le travail de l'opérateur est soulagé grâce :

- ◆ Au principe du mode 1-vers-1, qui assure une très forte qualité de préparation (baisse du taux d'erreur),
- ◆ A la position inclinée des contenants, qui facilitent l'accès aux produits avec une faible sollicitation des épaules et du dos,
- ◆ Aux boutons capacitifs qui facilitent la validation des opérations,
- ◆ À la réduction de la charge biomécanique et posturale,
- ◆ Aux IHM intuitives et dont la position est adaptable manuellement, apportant ainsi un meilleur confort de travail (mouvements de tête) et une prise en main plus rapide.

En 2023, une **nouvelle évaluation de l'ergonomie du poste de travail** a été réalisée en partenariat avec SCALEFIT, société spécialisée dans l'analyse biomécanique temps réel.

Grâce à la motion capture, les effets sur le corps ont pu être mesurés et comparés chez 3 opérateurs aux gabarits distincts, en termes de :

- ◆ Force exercée
- ◆ Posture générale
- ◆ Répétition des mouvements

Les résultats confirment les bénéfices attendus des choix initiaux de conception du poste.

RÉSULTAT DE L'ANALYSE RÉALISÉE AVEC SCALEFIT

Évaluation du stress physique par région du corps

REGION DU CORPS	TAILLE DE L'OPERATEUR		
	1m87	1m62	1m76
Tête / cou	low	low	medium
Epaules	low	low	low
Bas du dos	low	low	low
Coudes	medium	medium	medium
Mains	medium	medium	medium
Genoux	low	low	low
Score global	low	low	low

low

medium

high

SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

FORMER ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES DE NOS CLIENTS

UNE OFFRE DE FORMATION SUR MESURE POUR LES CLIENTS

Parce que le développement et le maintien des compétences & des connaissances est un enjeu essentiel, notre équipe dédiée **Formation & Documentation** offre et dispense à nos clients de nombreuses formations.

Un catalogue complet de plus de **60 formations** est proposé à nos clients, à travers un parcours global et à la carte, catalogue qui s'enrichit chaque année de nouveaux modules et prend en compte les retours des personnes formées.

Ces formations visent à assurer **une prise en main rapide et efficace de nos solutions** automatisées & logicielles, par les équipes opérationnelles et de maintenance de nos clients et leur **montée progressive en compétence**, pour assurer :



Une phase de **transition plus fluide** lors du démarrage en production



Des équipes en **confiance & autonomes** chez nos clients et partenaires



Une **meilleure utilisation** de leur solution au quotidien

Ces formations intègrent les **règles & consignes de sécurité** à appliquer pour assurer le fonctionnement quotidien des équipements et réaliser les opérations de maintenance.

Ainsi, en 2024, une nouvelle formation et une refonte documentaire complète ont été réalisées pour renforcer la **sécurité lors des interventions sur les allées X-PTS**. Cette formation a été diffusée largement en interne et est également disponibles en externe.

Par ailleurs, des **audits de compétences** sont proposés à l'issue des formations, aux équipes de maintenance ou prestataires sur site, pour veiller à ce que les compétences acquises lors des formations soient mises en pratique.

95%

Taux de satisfaction
moyen des clients
sur les formations
dispensées en 2024

MyDoc  **SAVOYE**

Plateforme avec accès simplifié vers la documentation projet



Qualiopi : la certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

GARANTIR LA SECURITE DE NOS EQUIPEMENTS ET LA QUALITÉ DE NOS SERVICES

UNE MAINTENANCE AMÉLIORÉE DE NOS ÉQUIPEMENTS

La **fiabilité et la maintenance de nos équipements** est un sujet clé pour nos clients, et donc pour SAVOYE, afin d'assurer un taux de disponibilité maximum des systèmes installés, tout en veillant à la sécurité des personnes en charge de leur maintenance.

C'est pourquoi, nous apportons une attention toute particulière aux retours terrain des personnes qui en ont la charge et faisons évoluer, dès la phase de conception, nos équipements pour en améliorer les conditions d'intervention

Plusieurs développements ont été menés en 2024 en ce sens sur notre système X-PTS, à travers deux axes :

- ◆ Evolution du design de nos postes X-PTS Pick Station afin de faciliter l'accès au système de motorisation,
- ◆ Amélioration de l'accessibilité des zones de maintenance au niveau de la zone de stockage, via la mise en place de plateformes mobiles

SUIVI DES INCIDENTS SUR LES INSTALLATIONS DE NOS CLIENTS

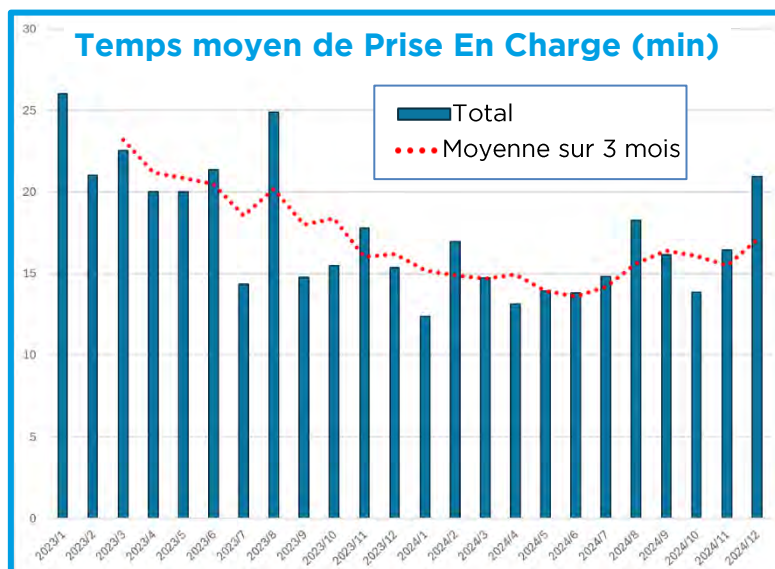
Dans le cadre du partenariat qui lie SAVOYE à ses clients, nous nous engageons à garantir un taux de service de nos installations.

- ◆ Les délais d'intervention (7/7 - 24/24 ou moins) sont garantis par nos équipes Service et font l'objet d'un contrat de service avec nos clients.
- ◆ Pour assurer cette qualité de service, nous réalisons des suivis périodiques, dans le cadre de nos contrats de service.

La prise en charge des incidents est essentielle car certains de nos clients sont des acteurs stratégiques de la chaîne alimentaire ou pharmaceutique.

En 2024, les demandes de prise en charge ont augmenté de 10% par rapport à l'année 2023. Malgré cette hausse, notre **délai de prise en charge en 2024 s'est amélioré de 5 minutes (15 minutes en moyenne)**, et le nombre d'incidents majeurs a diminué de 3% (arrêt total de nos clients).

Le graphique ci-contre illustre ces résultats sur l'année 2024.





SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

ASSURER LA PROTECTION DES DONNÉES

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

La confiance de nos clients, fournisseurs et partenaires en notre discrétion est le garant de relations saines et durables. Bien entendu, nous attendons le même engagement de leur part quant à l'ensemble des informations de SAVOYE auxquelles ils auraient accès.

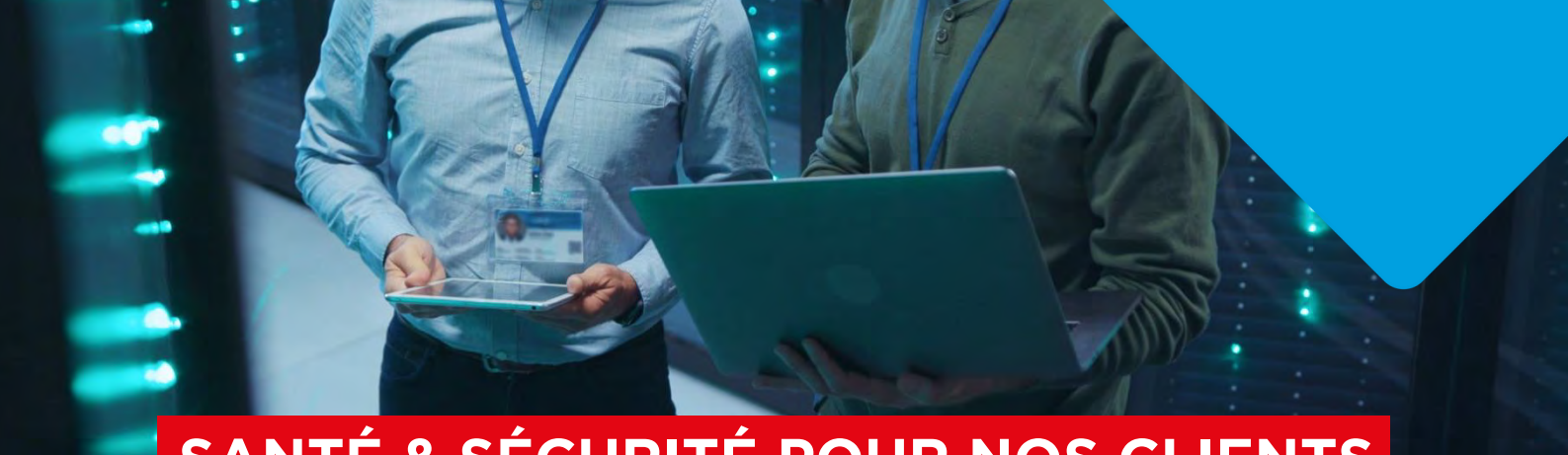
Des mesures internes sont mises en place de façon systématique pour garantir la confidentialité des données :

- ◆ **Vis-à-vis de nos fournisseurs** : nous indiquons clairement, dans les processus de consultation, notre engagement d'assurer la confidentialité des informations reçues de nos fournisseurs et de ne pas utiliser les informations reçues à d'autres fins que celles de la consultation.
- ◆ **Vis-à-vis de nos clients** : nous devons faire preuve de la plus grande vigilance à l'égard des informations confidentielles que nos clients peuvent nous confier à l'occasion, par exemple, de projets que nous menons en « co-développement » ou pour le compte de nos clients.

Tous les collaborateurs ont connaissance d'informations confidentielles qui constituent une partie du savoir-faire et de la propriété intellectuelle de SAVOYE, notamment :

- ◆ Les données portant sur les projets, les contrats en cours, les secrets de fabrication, les procédés, les savoir-faire, les brevets non encore publiés, les logiciels ;
- ◆ Les renseignements relatifs à nos produits ou nos services (tels que plans, caractéristiques techniques, prix, coûts de revient...).

Il appartient aux collaborateurs de garantir la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès conformément aux clauses du contrat de travail qui les lient à l'entreprise.



SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

ASSURER LA PROTECTION DES DONNÉES

PROTECTION LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

De SAVOYE : le savoir-faire de l'entreprise est un élément fondamental. Au-delà de la protection par la confidentialité, ce savoir-faire est notamment protégé par plusieurs éléments :

- ◆ Dépôt de brevets ;
- ◆ Dépôt et enregistrement des marques de SAVOYE ;
- ◆ Utilisation d'une charte graphique commune.

De nos clients, fournisseurs et partenaires : nous respectons leurs savoir-faire (marques, brevets, inventions, processus de fabrication, dessins et modèles industriels), et nous nous engageons à respecter la confidentialité demandée par les clients, notamment lors d'interventions dans leurs locaux.

GARANTIES EN TERMES DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nos collaborateurs sont parfois amenés à partager des informations confidentielles et stratégiques.

Chez SAVOYE, nous nous engageons à garantir à nos partenaires et à nos clients **la plus grande vigilance dans le traitement des informations** qu'ils nous confient et à ne pas tirer profit de l'exploitation de ces données.

- ◆ Pour sécuriser ces échanges, toute information divulguée à l'extérieur a fait l'objet, en amont, **d'un accord de confidentialité signé** par les parties prenantes et validé par notre service juridique.

Faire preuve de vigilance et garantir la protection des données est d'autant plus important dans un contexte de multiplication des cybermenaces et face aux exigences croissantes de nos clients en termes de cybersécurité. C'est un enjeu clé pour garder la confiance de nos clients & partenaires.

SANTÉ & SÉCURITÉ POUR NOS CLIENTS ET UTILISATEURS

ASSURER LA PROTECTION DES DONNÉES

DES EFFORTS CONTINUS VIS-À-VIS DES DONNÉES INTERNES & EXTERNES



OUTILS & PROCESS INTERNES

- ◆ Réalisation de tests de vulnérabilité de nos systèmes en interne & en externe (via 2 outils dédiés)
- ◆ Simplification de notre architecture réseau & couches de sécurité
- ◆ Premier audit réalisé en vue de la certification ISO 27001
- ◆ Mise à jour régulière de notre PAS (plan d'assurance sécu.)
- ◆ Définition et test de notre PRA interne (plan de reprise d'activité)



(IN)FORMATIONS DE NOS COLLABORATEURS

- ◆ RSSI certifié ISO 27005 (risk management des SI)
- ◆ Mise en place de la charte IT
- ◆ Application d'une clause de confidentialité à l'ensemble du personnel
- ◆ Campagnes de sensibilisation réalisées en EMEA
 - ◆ Formation cybersécurité suivie par 75% du personnel
 - ◆ Campagne de phishing



ACTIONS DE CONFORMITÉ EN EXTERNE

- ◆ Cartographie des traitements et tenue des registres des traitements
- ◆ Mise en œuvre de DPA (data processing agreement) dans le cadre de la fourniture de services
 - ◆ Proposé à nos clients
 - ◆ Avec nos sous-traitants (principaux & ultérieurs)
 - ◆ Tests d'audit de sécurité de nos solutions logicielles
 - ◆ Tests en « boîte noire » et « boîte grise »
 - ◆ Conformité avec les recommandations OWASP

Un Data Protection Officer veille, sous la houlette du Président, à la mise en place de notre politique visant à sécuriser l'exploitation et le traitement des données à caractère personnel ou nominatives, dans le cadre de nos activités en interne et en externe.



05

GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

CULTURE D'ENTREPRISE

PRATIQUE LOYALE DES AFFAIRES

PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

[RETOUR SOMMAIRE](#)



GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

IMPACTS & ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS

En tant qu'acteur majeur de la Supply Chain, et qui se mondialise, SAVOYE doit plus que jamais être exemplaire pour **exercer son activité en conformité avec les principes éthiques et les valeurs de l'entreprise.**

- ◆ Nous devons nous assurer que nos activités sont menées selon des standards professionnels et éthiques élevés et promouvoir une posture socialement responsable.
- ◆ Il s'agit non seulement de prévenir les risques liés à nos activités en agissant avec intégrité mais aussi de promouvoir nos valeurs partout où nous sommes présents.

NOS PRINCIPAUX ENJEUX EN TANT QU'ACTEUR MONDIAL

- ◆ Faire vivre nos principes éthiques et nos valeurs, à tous les niveaux de l'entreprise,
- ◆ Veiller à la conformité avec les meilleures pratiques des affaires, partout et tout le temps,
- ◆ Garantir des relations de confiance avec nos parties prenantes, en particulier nos clients et nos fournisseurs, avec un souci de transparence dans nos échanges au quotidien avec eux,
- ◆ Prévenir les risques liés à l'exercice de nos activités, tout en veillant à développer l'autonomisation de nos équipes.

CULTURE D'ENTREPRISE

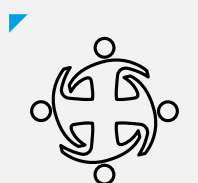
FAIRE VIVRE AU QUOTIDIEN NOS VALEURS ...

LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT

La plateforme de marque de SAVOYE, qui a été redéfinie en 2022, définit et affirme les valeurs de l'entreprise.

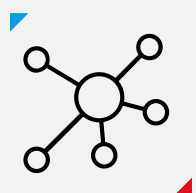
Ces valeurs reflètent qui nous sommes et comment nous entendons travailler chez SAVOYE :

Les **résultats** sont importants.



Nous valorisons **L'ENGAGEMENT** que l'on prend envers nos clients.

La **culture** est importante.



Nous valorisons **L'ADAPTABILITÉ** pour concevoir des solutions complètes, sur mesure, et développer nos savoir-faire.

Le **progrès** est important.



Nous valorisons **L'INNOVATION** pour contribuer à progresser de façon collaborative.

La **relation** est importante.



Nous valorisons **LA PROXIMITÉ** tant avec nos parties prenantes externes qu'avec nos équipes.

Le **futur** est important.



Nous valorisons **L'ANTICIPATION** pour tenir compte de notre impact tant sur le plan social qu'environnemental.

Chaque collaborateur de SAVOYE contribue à faire vivre ces valeurs au quotidien, mais aussi à la développer et à les renforcer.

CULTURE D'ENTREPRISE

... ET FAIRE VIVRE NOTRE ÉTHIQUE

UN CODE DE CONDUITE POUR GUIDER NOS ACTIONS

SAVOYE, son comité exécutif et ses cadres dirigeants s'engagent à **promouvoir une culture du respect, de l'intégrité, de la transparence et de la conformité.**

En décembre 2023, le **Code de conduite de SAVOYE** est entré en vigueur pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Ce Code de conduite rappelle les piliers éthiques sur lesquels SAVOYE a bâti son image et l'a fait prospérer : **la sécurité, la qualité, l'intégrité, le respect mutuel et la protection de l'environnement.**

Il aborde les 3 thèmes suivants :



Pratique loyale
des affaires &
conformité



Engagement social,
environnemental et
sociétal



Communication,
confidentialité des
données & protection
de la propriété
intellectuelle

Le Code de conduite est un outil destiné à aider chacun à **se poser les bonnes questions**, à savoir **à qui les poser** en cas de doute et **à s'orienter** au quotidien dans son environnement de travail.

Chacun s'emploie à faire vivre le Code de conduite SAVOYE au sein de l'entreprise, au quotidien, et au contact de l'ensemble de ses interlocuteurs, dans tous les pays où SAVOYE déploie ses activités.

Un système d'alerte interne permet aux collaborateurs de SAVOYE d'interroger ou rapporter une situation ou un comportement potentiellement contraire aux règles du Code de conduite SAVOYE.

PRATIQUE LOYALE DES AFFAIRES

ASSURER UNE GESTION DES AFFAIRES CONFORME À L'ÉTHIQUE

Dans le cadre des relations avec l'ensemble de nos interlocuteurs (clients, partenaires, fournisseurs, acteurs institutionnels...), nous visons à tout moment à **nous conformer aux meilleures pratiques des affaires.**

En adoptant des normes déontologiques, des pratiques commerciales éthiques et efficaces, nous contribuons non seulement à créer et maintenir un environnement économique stable mais nous œuvrons également à la valorisation de notre image de marque et à la préservation de la réputation de SAVOYE.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transparence.

REFUSER TOUTE FORME DE CORRUPTION

Nous prohibons absolument toute forme de corruption, active ou passive, et nous nous engageons à exercer nos activités avec intégrité et honnêteté.

La corruption est définie comme « le fait pour une personne investie d'une fonction déterminée (publique ou privée) de solliciter ou d'accepter un don ou un avantage quelconque en vue d'accomplir, ou de s'abstenir d'accomplir, un acte entrant dans le cadre de ses fonctions ».

En France, comme dans la plupart des pays, la corruption et le blanchiment d'argent exposent à des sanctions pénales.

Dans le cadre des relations que nous entretenons avec nos fournisseurs et nos partenaires, **nous nous interdisons strictement toute forme de corruption ou de pot-de-vin, ou tout marchandage** faisant intervenir des intérêts personnels extérieurs au strict besoin d'une commande.

En toute circonstance, il est interdit :

- ◆ D'offrir un cadeau à un fonctionnaire, quelle que soit sa valeur,
- ◆ De solliciter des avantages ou cadeaux à un fournisseur ou un client en échange de l'octroi d'un contrat,
- ◆ D'accepter de l'argent liquide de la part d'un fournisseur ou d'un client.

Afin de prévenir toute forme de corruption, chaque collaborateur doit s'interroger lorsque les offres commerciales, les contrats ou accords de toutes sortes, autour desquels s'organise notre activité, pourraient dissimuler des montages financiers occultes, sans lien avec l'opération concernée, et contraires à l'intérêt et aux valeurs de SAVOYE.

Il est important de bien identifier ces situations à risques afin d'être en mesure de les éviter et de nous prémunir contre toute implication, même passive, dans un scénario de corruption.

PRATIQUE LOYALE DES AFFAIRES

ASSURER UNE GESTION DES AFFAIRES CONFORME À L'ÉTHIQUE

PRÉVENIR LE BLANCHIMENT D'ARGENT

SAVOYE s'engage à lutter contre le blanchiment d'argent.

Une grande vigilance est demandée à nos salariés dès lors que :

- ◆ Une société basée en France demande que le paiement soit effectué vers un pays identifié comme un paradis fiscal,
- ◆ Un prestataire qui demande un règlement total ou partiel en espèces,
- ◆ Un paiement requis sans contrat ou bon de commande,
- ◆ Un paiement au profit d'une société différente de la société contractante (en dehors du groupe du Client par exemple),
- ◆ Un paiement qui transite par une société tierce.

Dans toutes ces situations, il est demandé aux collaborateurs d'en référer à son responsable hiérarchique ou au Référent Code de conduite SAVOYE.

OFFRIR OU RECEVOIR DES CADEAUX

Dès le début de la relation avec un tiers, nos collaborateurs doivent afficher clairement à leur interlocuteur que la politique de SAVOYE impose de **refuser toute forme de cadeau ou avantage qui ne serait pas de valeur modeste ou qui aurait pour conséquence de générer chez le collaborateur concerné un sentiment d'obligation envers le tiers.**

Tout cadeau qui sort du cadre courant des affaires doit **être refusé**, et en cas de doute, la situation doit **être déclarée au Référent Code de conduite SAVOYE**.

En tout état de cause, tout versement d'une somme d'argent, de bijoux, sacs à mains ou autre accessoires luxueux (à un tiers ou en tant que bénéficiaire) et tout cadeau à un fonctionnaire sont à proscrire systématiquement.

PRÉVENIR LES CONFLITS D'INTÉRÊT

Un conflit d'intérêts apparaît quand l'intérêt personnel d'un collaborateur SAVOYE, quelle que soit sa fonction, est susceptible d'influencer ses décisions professionnelles.

Nos collaborateurs se doivent **d'être impartiaux et d'agir systématiquement dans l'intérêt de SAVOYE et dans le respect de nos valeurs**. Ils sont invités à rester vigilants.

Ainsi, chaque collaborateur qui a des contacts privilégiés avec un client, fournisseur ou société avec qui SAVOYE est en contact, est tenu de le déclarer à son responsable hiérarchique ou au Référent Code de conduite SAVOYE.

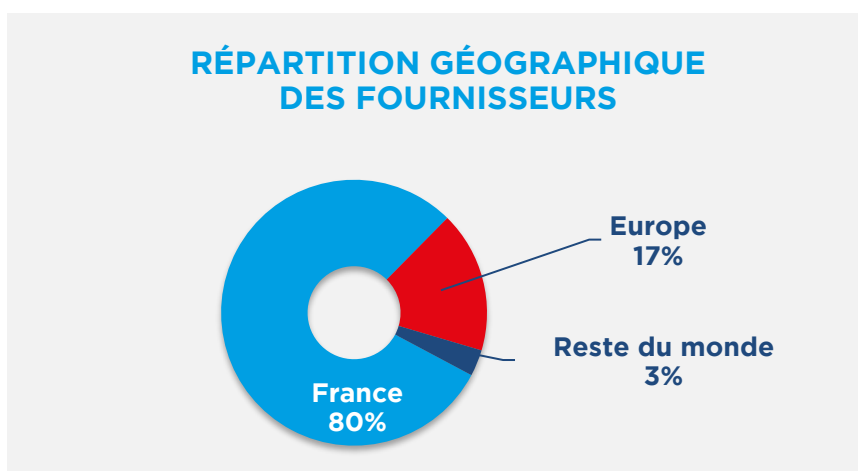
PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

TRAVAILLER AVEC NOS FOURNISSEURS

DES APPROVISIONNEMENTS AU PLUS PRÈS DE NOS ACTIVITÉS

Les équipes Achats veillent, au quotidien, à **localiser les approvisionnements au plus proche des activités de l'entreprise et de nos clients.**

Cette volonté se traduit par une forte proportion de nos fournisseurs localisés en France pour nos activités européennes. Ainsi **80% de nos fournisseurs sont français** et **97% sont européens**, une proportion globalement stable depuis plusieurs années.



Nous veillons à instaurer des **pratiques plus durables en termes d'achats**, au fur et à mesure des années

- ◆ Prise en compte de critères environnementaux pour sélectionner nos fournisseurs sur certaines catégories d'achats (par exemple, bacs plastiques)
- ◆ Qualification de nouveaux fournisseurs de racks afin d'assurer un approvisionnement en local pour notre système X-PTS. Cette stratégie de diversification devrait nous permettre de limiter le transport, en particulier maritime. A titre d'exemple, pour une allée X-PTS de taille standard (25 niveaux et 20 travées), la fourniture de rack représente environ 12 tonnes de fournitures, soit l'équivalent de 4 containers pleins EVP.

IMPACT SUR NOS PARTENAIRES LOCAUX

Le développement de SAVOYE repose sur la localisation de nos activités d'approvisionnement, de sous-traitance et de production. **Ainsi, notre ancrage local favorise l'emploi indirect dans nos trois régions d'activité.**

A noter qu'en 2022 et 2023, des mesures spécifiques ont été prises afin de sécuriser nos approvisionnements, dans un contexte de pénuries et de ruptures d'approvisionnement suite à la pandémie de Covid.

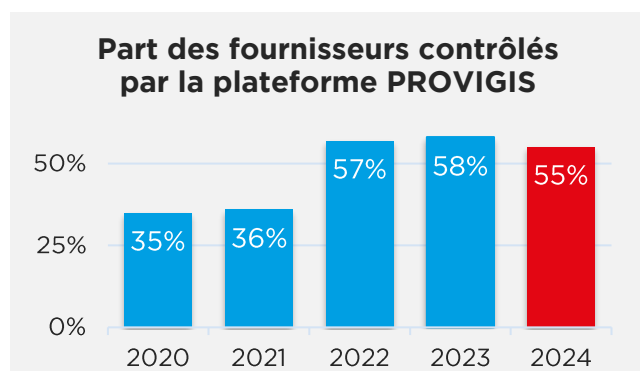
PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

TRAVAILLER AVEC NOS FOURNISSEURS

CONFORMITÉ DES FOURNISSEURS AUX OBLIGATIONS LÉGALES

Dans le cadre de notre politique d'achat, nous effectuons **des contrôles de nos fournisseurs** (dont le Chiffre d'affaires réalisé avec le groupe dépasse 5K€) via la plateforme PROVIGIS. **Nous nous assurons ainsi que nos fournisseurs sont en conformité vis-à-vis de la législation française, en contrôlant notamment :**

- ◆ Fourniture d'un extrait Kbis de moins de 6 mois,
- ◆ Attestation de vigilance URSSAF,
- ◆ Attestation relative à l'emploi de travailleurs étrangers.



En 2024, **55% de nos fournisseurs ont été contrôlés** via la plateforme PROVIGIS, une part en léger recul par rapport aux années précédentes.

Ces fournisseurs contrôlés représentent **90% de nos achats en valeur en 2024** (contre 99% en 2023 et 70% en 2022).

En 2024, un travail de fond a été mené pour améliorer le taux de conformité des informations fournisseurs sur la plateforme.

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES ET AUDITS DE NOS FOURNISSEURS

Les mesures mises en place en 2023 pour renforcer le contrôle de nos fournisseurs ont été poursuivies, telles que :

- ◆ Une grille d'audit soumise à nos nouveaux fournisseurs et fournisseurs existants dont les performances sont insuffisantes,
- ◆ Une analyse multicritère des modes de défaillance permettant d'identifier des composants critiques sur une technologie donnée. Ces critères incluent par exemple le taux de non-conformité des composants, les délais de livraison, etc., et sont évalués en coordination avec nos équipes Qualité.
- ◆ En cas de criticité élevée, mise en place d'une surveillance renforcée du fournisseur, avec des contrôles et des exigences complémentaires requises.

En parallèle, une évaluation systématique de la criticité de la sécurité de l'information de nos fournisseurs est menée, sécurité vis-à-vis de SAVOYE et des clients SAVOYE, lors de l'ajout d'un nouveau fournisseur.

L'entreprise se développant, nous nous devons par ailleurs de **renforcer nos pratiques d'achats** : contrôles au-delà de nos fournisseurs de rang 1, mise en place d'une politique Achat garantissant notre système d'approvisionnement au-delà du rang 1. Enfin, une Charte Achats Responsables, actuellement en cours de finalisation, sera mise en place en 2025.



06

RAPPORT DE L'ORGANISME INDÉPENDANT

[RETOUR SOMMAIRE](#)



SAVOYE Assets Management

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la
déclaration consolidée de performance extra-financière**

EY & Associés



SAVOYE Assets Management

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Validation/Vérification, n° 3-1891, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre groupe (ci-après l'« Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les politiques, les plans d'actions et la mesure des résultats relatifs à certains risques identifiés comme principaux (Changement climatique et Achats responsables) sont en cours de mise en œuvre.
- Le périmètre du scope 3 dans le bilan carbone est restreint uniquement au poste d'émission « déchets ».

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles au siège de l'Entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à notre programme de vérification constitué de nos procédures propres (*Programme de vérification de la déclaration de performance extra-financière*, du 16 juin 2024) et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre février 2025 et mars 2025 sur une durée totale d'intervention de trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, les personnes en charge de la RSE, des ressources humaines, de la santé et la sécurité, de l'environnement, des achats, et de la R&D.

¹ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'Entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'Entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ;
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour l'ensemble des risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Lyon, le 21 mars 2025

L'organisme tiers indépendant
EY & Associés



Xavier Guillas
Associé, Développement Durable

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Part des salariés ayant bénéficié d'une formation (%) Nombre de jours moyens de formation par salarié Nombre d'embauche Turnover Rapport égalité Hommes / Femmes Nombre de jour depuis la dernière situation à risque Nombre de jours depuis le dernier accident Taux de fréquence Taux de gravité des accidents du travail (Nb / million d'heures travaillées)	Recrutement, développement et fidélisation des collaborateurs Santé et sécurité des collaborateurs
Informations environnementales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Tonnage des déchets sur le site de production Consommation énergétique des sites (kWh) Emissions de gaz à effet de serre scope 1 et 2 (consommations d'énergie et de carburant)	Durabilité des produits et contribution à la lutte contre le changement climatique des produits Empreinte environnementale des activités
Informations sociétales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Part des fournisseurs suivi via la plateforme PROVIGIS Temps de résolution des problèmes	Ancrage territorial Achat responsable Ethique des affaires Qualité de service et sécurité des données